



RAPPORT ANNUEL

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

ESR



SOMMAIRE

1	RAPPORT DE GESTION
1.1	L'activité du groupe en 2009
1.2	Le bilan et le compte de résultat du groupe
1.3	Les comptes d'ESR SA
1.4	Performance de l'action ESR.....
1.5	Les perspectives du groupe
1.6	Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice.....
1.7	L'affectation du résultat.....
1.8	Capital social et actionnariat d'ESR SA
1.9	Informations sur la société
1.10	Informations concernant les mandataires sociaux
1.11	Informations sociales et environnementales
2	COMPTES CONSOLIDÉS.....
2.1	Bilan, compte de résultat et annexe consolidés
2.2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....
3	COMPTES SOCIAUX.....
3.1	Bilan, compte de résultat et annexe.....
3.2	Renseignements détaillés concernant les filiales et participations.....
3.3	Résultat des cinq derniers exercices
3.4	Rapport général des Commissaires aux Comptes.....
3.5	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes.....
3.6	Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les travaux du Conseil et le contrôle interne.....
3.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration.....
3.8	Montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes
3.9	Document d'information annuel.....
3.10	Projet des résolutions proposées à l'Assemblée Générale
3.11	Attestation du responsable

ESR



1- RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2009

RAPPORT DE GESTION

1.1 L'ACTIVITE DU GROUPE EN 2009	page 3
1.2 LE BILAN ET LE RESULTAT DU GROUPE	page 4
1.3 LES COMPTES D'ESR S.A.	page 8
1.4 EVOLUTION DE L'ACTION ESR	page 16
1.5 PERSPECTIVES DU GROUPE	page 17
1.6 EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ...	page 17
1.7 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT.....	page 18
1.8 CAPITAL ET ACTIONNARIAT D'ESR	page 20
1.9 INFORMATIONS SUR LA SOCIETE	page 24
1.10 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX	page 25
1.11 INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES	page 27

1.1 L'ACTIVITE DU GROUPE EN 2009

Activité au cours de l'exercice écoulé

L'activité du groupe ESR en 2009 a subi, comme l'ensemble du secteur informatique, l'impact de la crise économique, de manière accélérée sur le second semestre 2009.

La décroissance du chiffre d'affaires s'est établie comme suit :

CA consolidé en M€	2008	2009	Evolution
1 ^{er} Trimestre	19,1	18,7	- 2,2 %
2 ^{ème} Trimestre	18,9	17,4	- 7,9 %
3 ^{ème} Trimestre	17,6	15,8	- 10,3 %
4 ^{ème} Trimestre	18,2	15,8	- 13,4 %
Ensemble de l'exercice	73,9	67,7	- 8,3 %

La conjoncture économique dégradée s'est traduite par une orientation défavorable du marché des infrastructures informatiques et télécoms.

Les perspectives de long terme du marché ne sont cependant pas remises en cause et l'évolution constatée en 2009 résulte principalement d'un certain attentisme de la part des clients, conjugué aux difficultés ponctuelles du secteur de l'industrie alors que celui de la finance et l'activité en régions ont affiché une belle résistance.

Au cours de l'année 2009, ESR a renforcé sa couverture du territoire national, avec l'ouverture d'une agence dans la région nord (Lille).

En outre, l'activité de conseil a été regroupée au sein de la structure ESR Consulting (anciennement Lynx) en septembre 2009, et regroupe aujourd'hui 4 pôles d'excellence :

- la sécurité,
- la virtualisation,
- le stockage et l'archivage de données,
- le pôle réseaux et télécoms.

Par ailleurs, dans ce contexte de marché difficile, ESR s'est attaché à ajuster sa structure de coûts à la réalité du marché.

1.2 LE BILAN ET LE RESULTAT DU GROUPE

1.2.1 Commentaires sur le compte de résultat consolidé

Compte de résultat synthétique

En M€	2008	2009
Chiffre d'affaires	73,9	67,7
Masse salariale	-57,4	-54,7
Autres charges opérationnelles	-16,1	-13,9
Résultat opérationnel	0,36	-0,90
Résultat financier	-0,94	-0,38
Résultat courant	-0,65	-1,28
Impôt sur les sociétés	-0,12	-0,65
Résultat des activités abandonnées	-0,0	-0,15
Résultat part du Groupe	-0,77	-2,09

▪ Chiffre d'affaires 2009

Le chiffre d'affaires réalisé en 2009 représente 67.7 M€ contre 73.9 M€ en 2008, soit une baisse de 8,3%.

ESR réalise 61% de son chiffre d'affaires en région parisienne et 39% dans les autres régions.

En région parisienne, ESR est organisé par secteur d'activité. Ces secteurs représentent une part significative du chiffre d'affaires du groupe, notamment au sein des télécoms (32% du chiffre d'affaires), ainsi que du secteur financier (12%) et de l'industrie (11%).

La baisse du chiffre d'affaires en 2009, s'explique notamment par une forte pression pour la renégociation à la baisse de contrats dans le secteur des télécoms, ainsi que dans le secteur de l'industrie.

En outre, les changements d'organisation ont impacté défavorablement l'activité conseil, pour laquelle un nouveau directeur est arrivé courant 2009.

Dans ce contexte de crise, ESR a adapté tout au long de l'année sa structure de coût, tant en terme d'évolution des effectifs, que de maîtrise des charges.

En particulier, le recours à la sous-traitance externe, dont les marges sont faibles, a été réduit de plus d'un tiers par rapport à l'exercice précédent.

▪ Evolution des effectifs

○ Effectifs facturables et intermissions

L'effectif total du groupe est passé de 1 038 personnes début 2009 à 975 en fin d'exercice, les effectifs facturables (hors structure) passant de 925 à 868 personnes en fin d'année (soit une baisse de 6 %).

En moyenne, le nombre de collaborateurs facturables est passé de 931 à 910 personnes (soit une baisse de 2.3%).

Dans le même temps, et dans un contexte d'attente de la part des clients, le nombre de personnes en intermissions s'est accru, passant en moyenne de 55 à 75 personnes. Le taux d'intermissions a donc augmenté de 5.9% à 8.2% entre 2008 et 2009.

○ Effectifs de structure

Les effectifs de structure moyens sont passés de 124 à 116 personnes entre 2008 et 2009, soit une baisse d'environ 6%.

○ Effectifs sous-traitants

Le niveau des sous-traitants est passé d'une moyenne de 55 personnes à 36 personnes entre 2008 et 2009.

Ce niveau devrait encore baisser sur l'exercice 2010.

○ Nombre de jours facturés

Compte tenu des éléments qui précèdent, le nombre de jours facturés en 2009 s'élève en moyenne mensuelle à 14 236 jours, contre 15 205 jours précédemment, soit une baisse de 6.4%.

▪ Evolution de la masse salariale

La masse salariale s'élève à 54,7 M€, contre 57,4 M€ pour l'exercice 2008, soit une baisse de 4,7%.

Cette baisse de 2,7 M€ s'explique principalement par la diminution des effectifs (0,9 M€), la diminution des variables des commerciaux (0,6 M€) dans un contexte de baisse du chiffre d'affaires, ainsi que par un niveau exceptionnellement élevé de congés pris en 2008 (reliquat 2007).

▪ Evolution des autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles s'élèvent à 13,9 M€, contre 16,1 M€ pour l'exercice 2008, soit une diminution de 2,2 M€.

Ces charges intégraient en 2008 un montant de 0,7 M€ de charges à caractère exceptionnel, liées à la réorganisation des forces commerciales.

En 2009, les mesures prises pour adapter la structure de coûts au nouvel environnement, ont permis d'économiser 0,6 M€ sur la sous-traitance et 0,4 M€ sur les frais de déplacement. Au total, la baisse des autres charges et produits s'élève à 1,1 M€ ou 9,7% du poste.

Par ailleurs, la réduction de la masse salariale a induit une baisse de 0,2 M€ des impôts et taxes.

Le poste amortissements et provisions est également en retrait de 0,2 M€.

- **Résultat opérationnel**

L'ensemble des produits opérationnels soit 67,7 M€ sous déduction des charges pour un montant de 68.6 M€ génère une perte opérationnelle de -0,9 M€ en 2009, contre un profit de 0,4 M€ en 2008.

- **Résultat financier**

Le résultat financier s'élève à -0,4 M€ en 2009 contre -1,0 M€ sur l'exercice 2008.

L'effet conjugué de la baisse des capitaux empruntés, l'affacturage) passant de 14,1 M€ à 11,3 M€, et de la baisse des taux (Euribor 3 mois de 1,32% en moyenne sur 2009, versus 4,72%) a permis la nette réduction des coûts financiers.

- **Impôt sur les sociétés**

Le montant de l'impôt courant est non significatif (1 K€).

Les impôts différés actifs ont été, par prudence, ramenés d'une valeur de 1,26 M€ à 0,61 M€, entraînant une charge supplémentaire de 0,65 M€. La partie non activée des impôts différés actifs s'élève à 2,2 M€ à la fin de l'exercice.

- **Résultat des activités abandonnées**

Dans le cadre de la cession de Valexa, la mise en œuvre de la garantie d'actif et de passif a généré une perte de 0,15 M€ sur l'exercice.

- **Résultat net**

Le résultat net part du groupe est négatif de 2,09 M€ contre une perte de 0,8 M€ en 2008.

1.2.2 Commentaires sur le bilan consolidé

Compte de bilan synthétique

En M€	2008	2009		2008	2009
Ecart d'acquisition	11,0	11,0	Fonds propres	2,5	0,6
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	Intérêts minoritaires	0,0	0,0
Immobilisations corporelles	0,5	0,5	Dettes financières MT	0,3	0,0
Immobilisations financières	0,6	0,6	Provisions pour retraites	1,2	1,1
Impôts différés actifs	1,3	0,6	Impôts différés passifs	0,0	0,0
Actifs non courants	13,5	12,8	Total	4,0	1,7
Clients	25,8	15,5	Dettes financières CT	17,0	10,4
Autres créances	2,2	4,5	Provisions	1,4	1,3
Actifs financiers à court terme	0,0	0,0	Fournisseurs	2,4	2,8
Disponibilités	0,4	0,3	Autres dettes	17,1	16,9
Actifs courants	28,4	20,3	Passifs courants	37,9	31,4
Total	41,9	33,1	Total	41,9	33,1

Actifs non courants

Les actifs non courants ressortent à 12,8 M€ fin 2009 contre 13,5 M€ fin 2008.

Les impôts différés actifs ont été ramenés, par prudence, d'un montant de 1,3 à 0,6 M€. ESR estime que ces impôts sont récupérables sur les bénéfices des deux prochaines années.

Dettes financières et désendettement

L'endettement financier représente 10,4 M€ au 31 décembre 2009, contre 17,3 fin 2008. Il s'agit essentiellement du financement reçu du factor en contrepartie de la cession des créances clients.

Compte tenu de la trésorerie figurant à l'actif du bilan, la dette nette du groupe s'élève à 10,1 M€ à la fin de l'exercice, contre 16,9 M€ fin 2008, soit une baisse de 6,8 M€.

Cette diminution s'explique principalement par la baisse du poste clients, en baisse de 10,3 M€, liée à une meilleure gestion du poste clients (pour environ 8 M€) et à la baisse du chiffre d'affaires (pour 2 M€). Le délai de règlement a été ramené sur l'exercice de 105 à 69 jours de chiffre d'affaires.

La trésorerie est demeurée néanmoins tendue au cours de l'exercice. Sur la dette de 0,9 M€ contractée courant août auprès des organismes de retraites et de prévoyance, un montant de 0,3 M€ a été remboursé au cours du second semestre 2009, conformément à l'échéancier agréé. A la date de clôture des comptes, quatre échéances d'un montant de 0,151 M€, restaient à rembourser entre janvier et avril 2010.

- **Autres dettes moyen terme**

Les autres dettes s'élèvent à 16,9 M€, contre 17,1 M€ à fin 2008. Il s'agit des dettes fiscales et sociales.

1.3 LES COMPTES D'ESR S.A.

1.3.1 Evénements de l'exercice

ESR S.A. a procédé au cours de l'exercice à la réduction de son capital social, le ramenant d'un montant de 3,7 M € à 0,2 M€, par réduction de la valeur nominale des actions de 0,76 à 0,05 centimes d'euros par action.

ESR SA a également bénéficié de la transmission universelle du patrimoine de sa filiale ESR Télécoms, en date du 31 décembre 2009.

Compte tenu d'un résultat net de 1,9 M€, le montant des capitaux propres à la fin de l'exercice s'élève à 0,2 M€, contre -1.7 M€ à la fin de l'exercice précédent.

ESR S.A. a donc reconstitué ses fonds propres à un niveau supérieur à la moitié de son capital social à la fin de l'exercice 2009.

1.3.2 Comparabilité des comptes

ESR S.A. a bénéficié de la transmission universelle du patrimoine de sa filiale ESR Télécoms à effet au 31 décembre 2009.

Cette opération se traduit dans les comptes d'ESR S.A. par un boni de fusion d'un montant de 3,7 M€, enregistré en produits financiers.

1.3.3 Continuité d'exploitation

La société ESR SA est la société mère du groupe ESR (« le Groupe »).

La continuité d'exploitation de la société est liée à celle du Groupe dans son ensemble.

Le Groupe continue de financer ses besoins de trésorerie d'exploitation quasi-exclusivement par le factoring de ses créances clients.

Le volume de trésorerie mobilisable par ce moyen de financement est dépendant de la capacité du Groupe à générer du chiffre d'affaires auprès de clients agréés par le factor et à facturer rapidement ce chiffre d'affaires. Par ailleurs, le factor ne couvre le risque d'insolvabilité du client que dans la limite du plafond garanti et sous réserve que les créances ne soient pas contestées.

Le tassement du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe ces trois dernières années a limité ses possibilités de recours au factoring, pesant ainsi sur la trésorerie du Groupe qui reste tendue.

La crise économique actuelle qui touche à des degrés divers l'ensemble des acteurs économiques ajoute une difficulté supplémentaire, dans la mesure où elle affecte la capacité du Groupe à réaliser ses objectifs de croissance et d'amélioration des marges, et accroît le risque d'insolvabilité de certains de ses clients.

Les difficultés de trésorerie rencontrées par le groupe au second trimestre de l'exercice ont conduit les dirigeants à solliciter l'étalement du paiement de certaines dettes vis-à-vis des organismes de retraites et de prévoyance. Sur la dette de 904 K€ différée courant août, un montant de 301 K€ a été remboursé au cours du second semestre 2009, conformément à l'échéancier agréé. A la date de clôture des comptes, quatre échéances d'un montant de 151 K€ restaient à rembourser entre janvier et avril 2010.

Confrontée à un ralentissement de l'activité en fin d'exercice, la société ESR demandé, en début d'année 2010, l'étalement d'échéances de TVA et d'URSSAF pour un montant total de 3 290 K€. A la date d'arrêté des comptes, le Groupe n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement.

Sur la base du budget et des prévisions de trésorerie établis pour l'année 2010 à partir d'hypothèses jugées prudentes et réalistes, le Groupe devrait être en mesure de financer ses besoins de trésorerie des douze prochains mois. Toutefois, en raison des aléas inhérents à toute prévision, de surcroît dans un environnement économique dégradé, il existe une incertitude quant à la capacité du Groupe à faire face à ses échéances.

1.3.4 Le résultat d'ESR S.A.

Données résumées :

Données en K€	2008	2009
Chiffre d'affaires	42 744	45 812
Résultat d'exploitation	-1 505	-2 065
(en % du chiffre d'affaires)	-3,5%	-4,5%
Résultat financier	-2 461	+4 075
Résultat courant avant impôts	-3 966	+2 010
Résultat exceptionnel	48	-125
Impôt	+737	0
Résultat net	-3 181	+1 886
(en % du chiffre d'affaires)	-7,44%	-4,1%

Le chiffre d'affaires réalisé par ESR S.A. au cours de l'exercice 2009 s'est élevé à 45,8 M€, en croissance de 7,2 %. Il comprend 10,3 M€ de refacturations internes (versus 6,7 M€). Hors refacturations internes, le chiffre d'affaires s'élève à 35,5 M€ (versus 36 M€).

Les achats et autres charges externes se sont élevés à 14,9 M€, soit une augmentation de 4,7 M€ en valeur absolue et de 46 % en pourcentage.

L'augmentation des charges externes est liée aux refacturations de personnel, qui s'élèvent à 8,4 M€, soit une augmentation de 5,2 M€.

En dehors des refacturations de personnel, les charges externes ont donc baissé de 0,5M€.

Un effort particulier a été apporté quant à la réduction du recours à la sous-traitance, qui est ramené de 1,5 à 1,3 M€) et des frais de déplacement (baissés de 1,4 à 1,2 M€).

Les charges de personnel s'élèvent à 31,9 M€, soit en retrait de 1,8% par rapport à l'exercice précédent (32,5M€). Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction du coût des départs, en baisse de 0,4 M€.

Dans le même temps, les effectifs sont passés de 570 personnes en 2008, à 580 personnes en 2009.

Si l'on inclut le coût des refacturations de personnel, l'ensemble des charges de personnel s'élève à 40,3 M€, versus 35,7 M€, soit une augmentation de 4,6 M€ ou 12,9%.

La marge brute directe, calculée après déduction du recours à la sous-traitance et des frais de déplacement, s'élève à 3 M€ soit 6,6% contre 4,1 M€ soit 9,6% en 2008.

Cette dégradation est liée au contexte de crise qui a favorisé la renégociation à la baisse de certains contrats, ainsi que l'accroissement du taux d'intermissions.

Compte tenu d'un solde net d'autres produits et charges de 0,651 M€ (versus 0,129 M€ au titre de l'année précédente), le résultat d'exploitation est négatif à -2,1 M€, contre -1,5 M€ en 2008.

Le résultat financier s'élève à +4,1 M€.

Il est composé principalement de ;

- du boni de fusion relatif à la transmission universelle du patrimoine d'ESR Télécoms, soit 3,7 M€,
- des dividendes internes pour 1,2 M€,
- de dotations aux provisions sur titres pour 0,7M€
- de charges financières pour 0,3 M€.

Le résultat courant est positif à + 2 M€, contre une perte de -4 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à -0,1 M€. Il est principalement lié à la prise en charge de garantie d'actif et de passif sur des structures cédées antérieurement.

Compte tenu de l'absence d'impôt (à comparer à un crédit de 0,7 M€ au titre de 2008), le résultat net affiche un bénéfice de +1,9 M€ en 2009, contre une perte de -3,2 M€ au titre de l'exercice précédent.

1.3.5 Le bilan d'ESR S.A.

Données résumées en K€ :

BILAN ESR S.A.

ACTIF (en K€)	2 008	2 009
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 939	6 936
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	548	499
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 122	5 452
CREANCES CLIENTS	6 898	10 681
AUTRES CREANCES	3 183	3 024
TRESORERIE	220	344
COMPTES DE REGULARISATION	517	450
TOTAL	24 427	27 386
CAPITAUX PROPRES	-1 701	185
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 795	2 044
EMPRUNTS ET DETTES	618	358
DETTES FOURNISSEURS	3 489	4 873
DETTES FISCALES ET SOCIALES	8 419	12 030
AUTRES DETTES	11 708	7 710
COMPTES DE REGULARISATION	98	186
TOTAL	24 426	27 386

Le total du bilan d'ESR S.A. s'élève à 27,4 M€ à la date du 31 décembre 2009.

L'évolution du bilan est principalement liée à la transmission universelle du patrimoine d'ESR Télécoms, filiale d'ESR S.A :

- transfert du fonds de commerce d'ESR Télécoms pour +3 M€ (immobilisations incorporelles),
- annulation de la valeur des titres d'ESR Télécoms pour -3,1 M€ (immobilisations financières).
- intégration des autres comptes d'actifs et de passif d'ESR.

Les créances clients totalisent 10,7 M€ à la fin de l'exercice, contre respectivement 6,9 M€ et 3,6 M€ pour ESR et ESR Télécoms à la fin de l'exercice précédent.

La trésorerie s'élève à 0.344 M€ (versus 0.22 M€).

Les capitaux propres présentent un solde positif de 0,2 M€ à la fin de l'exercice contre un solde négatif de 1,7 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges sont en légère augmentation, à 2 M€, contre 1,8 M€ précédemment. Elles incluent pour 0,7 M€ les provisions pour indemnités de fin de carrière, comptabilisées dans les comptes sociaux depuis 2006.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 4,9 M€ à la fin de l'exercice, contre respectivement 4,9 M€ et 3,4 M€ pour ESR et ESR Télécoms à la fin de l'exercice précédent.

Les dettes fiscales et sociales d'un montant de 12 M€ sont principalement composées des dettes de TVA, de cotisations sociales et de congés payés.

Les autres dettes (7,7 M€) comprennent principalement des dettes au factor pour la partie des créances financées (4,0 M€) et des comptes courants internes.

1.3.6 Détail des sociétés contrôlées au 31 décembre 2009

	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenu
InfoDesign Communications SAS Siret : 414 009 357 00032 2, rue Paris - 92 190 Meudon APE 721Z	128 K€	-338 K€	100%
ESR Switzerland SA CH 66013629940 23, rue de la Fontenette Carouge 1227 GENEVE	344 K€ 500 KCHF	-2 914 K€	100 %
Servitique Network Services SAS Siret : 349 291 708 00031 2, rue de Paris – 92 190 Meudon APE : 721Z	96 K€	1 125 K€	100%
ESR Consulting SAS (anc. Lynx Technologies) Siret : 418 409 256 00041 2, rue de Paris – 92 190 Meudon APE : 721 Z	100 K€	-651 K€	100 %

1.3.7 Activités des filiales

ESR TELECOMS

La situation établie au 31 décembre 2009, avant transmission universelle du patrimoine à ESR S.A. en cette même date, se traduit par un résultat net bénéficiaire de 1 273 K€ et par un résultat d'exploitation de 1 997 K€.

A la clôture dudit exercice, le chiffre d'affaires s'élève à 29 514 K€ (versus 27 148 K€).

De son côté, le résultat financier présente un déficit de 72 K€ (versus -131 K€).

Le résultat exceptionnel s'élève à 1 K€ (versus -203 K€), et l'impôt sur les sociétés à 653 K€.

Le total du bilan s'élève à 20 784 K€ (versus 15 816 K€). L'augmentation provient principalement des créances clients 7 501 K€ (soit plus 3 901 K€) et des autres créances 10 126 K€ (plus 1 020 K€).

De même, au passif du bilan, les dettes fournisseurs augmentent de 5 108 K€, s'élevant à 8 506 K€.

L'augmentation de ces postes est liée aux refacturations internes.

Les postes d'actif et de passif de cette structure ont été repris au bilan d'ESR S.A. à la date du 31 décembre 2009.

INFODESIGN

L'exercice clos le 31 décembre 2009 s'est traduit par un résultat bénéficiaire de 4 K€ (versus -298 K€) et par un résultat d'exploitation de 9 K€ (versus -292 K€).

Quant au chiffre d'affaires, il s'élève à 2 016 K€ (versus 2 029 K€).

Par ailleurs, le résultat financier présente un déficit de 5 K€, essentiellement dû au factor.

Enfin, le résultat exceptionnel est quasi nul.

Le total du bilan s'élève à 965 K€ (versus 742 K€).

SERVITIQUE NETWORK SERVICES

L'exercice clos le 31 décembre 2009 s'est traduit par un résultat déficitaire de 61 K€ (versus 366 K€).

Le chiffre d'affaires s'élève à 8 665 K€ (versus 10 301 K€ à la clôture de l'exercice 2008).

Enfin, les charges d'exploitation, nettes des provisions, se sont élevées à 8 717 K€.

Le résultat d'exploitation est de -52 K€ et le résultat financier est de +10 K€.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de -19K€, le résultat net s'élève à -61 K€.

Le total du bilan s'élève à 5 101 K€ (versus 5 391 K€).

L'exercice clos le 31 décembre 2009 s'est traduit par un résultat déficitaire de -625 K€ (versus +23 K€) et par un résultat d'exploitation de -623 K€ (versus 25 k€).

Le chiffre d'affaires est de 1 135 K€ (versus 1 657 K€).

Pour ce qui est du résultat financier, il présente une perte de 2 K€.

Le résultat exceptionnel est, quant à lui, quasi nul.

On notera qu'à l'actif du bilan, l'actif net immobilisé représente 1 K€ et qu'il est principalement composé d'immobilisations financières. L'actif circulant s'élève à 832 K€ et est essentiellement constitué de créances clients pour 763 K€.

Le total du bilan s'élève à 833 K€ et est comparable à celui de l'exercice précédent (623 K€).

1.3.8 Charges non déductibles fiscalement

Les charges réintégrées pour le calcul du résultat fiscal d'ESR S.A. s'élèvent à 174 K€ et concernent principalement :

- l'ORGANIC (C 3 S) pour 67 K€
- la provision pour départs à la retraite pour 58 K€.
- la TVTS pour 36 K€
- les amortissements excédentaires pour 6 K€

1.3.9 Echancier des dettes fournisseurs

En K€	ESR	ESR T	ESR après TUP
Dettes fournisseurs	3 796	1 077	4 873
<u>Décomposition par période d'échéance des factures</u>			
Factures non parvenues	2 688	601	3 289
Factures échues	300	198	497
Factures non échues	808	278	1 086
de 0 à 30 jours	233	144	377
de 31 à 60 jours	28	0	28
à plus de 60 jours	39	54	92

1.4 EVOLUTION DE L'ACTION ESR

Cours en € (suite)	Cours en €			Cours en € (suite)	Cours en €			Cours en € (suite)	Cours en €			Cours en € (suite)	Cours en €		
	plus haut	plus bas	nombre de titres		plus haut	plus bas	nombre de titres		plus haut	plus bas	nombre de titres		plus haut	plus bas	nombre de titres
2001/12	8,50	7,59	4 903	2004/07	12,10	10,91	1 253	2007/02	5,58	5,13	1 453 022	2009/09	2,14	1,72	513 255
2002/01	8,25	5,85	3 520	2004/08	13,00	11,80	555	2007/03	5,40	5,16	261 312	2009/10	2,06	1,64	218 563
2002/02	6,00	3,90	22 298	2004/09	12,00	10,41	4 297	2007/04	5,62	5,35	380 798	2009/11	1,76	1,36	115 008
2002/03	7,50	4,99	12 839	2004/10	12,04	11,00	5 748	2007/05	4,73	4,57	248 538	2009/12	1,65	1,31	143 791
2002/04	8,00	6,95	13 364	2004/11	11,45	9,50	4 417	2007/06	4,05	3,93	240 871				
2002/05	7,50	6,80	9 230	2004/12	10,92	9,80	2 746	2007/07	4,10	3,99	114 798				
2002/06	8,00	6,00	6 784	2005/01	11,00	9,51	3 807	2007/08	3,83	3,66	151 566				
2002/07	9,00	7,22	9 677	2005/02	11,80	9,50	52 366	2007/09	3,62	3,47	82 363				
2002/08	8,11	7,38	1 192	2005/03	12,00	10,80	52 961	2007/10	3,96	3,78	194 062				
2002/09	7,80	6,80	11 384	2005/04	11,80	9,60	98 429	2007/11	3,56	3,45	56 860				
2002/10	6,98	6,20	3 338	2005/05	10,70	9,90	61 324	2007/12	3,16	3,06	74 675				
2002/11	7,25	5,00	7 140	2005/06	10,50	9,85	33 901	2008/01	3,08	1,57	85 038				
2002/12	7,30	5,00	13 796	2005/07	10,00	9,80	43 035	2008/02	2,62	2,06	59 015				
2003/01	7,30	6,40	7 347	2005/08	10,35	9,21	55 897	2008/03	2,36	2,00	28 869				
2003/02	6,50	6,10	1 231	2005/09	9,90	8,50	73 169	2008/04	2,85	2,13	113 524				
2003/03	6,80	5,00	13 733	2005/10	9,62	8,92	13 906	2008/05	2,56	2,12	44 263				
2003/04	7,30	6,06	18 969	2005/11	9,47	8,69	23 588	2008/06	2,70	2,06	81 146				
2003/05	7,90	6,90	649	2005/12	9,25	7,50	88 060	2008/07	3,25	1,76	292 506				
2003/06	8,00	7,50	825	2006/01	10,10	9,20	245 000	2008/08	2,18	1,80	39 380				
2003/07	8,20	7,00	5 396	2006/02	10,45	9,60	72 301	2008/09	2,10	1,42	99 534				
2003/08	8,20	6,67	2 794	2006/03	11,14	10,09	148 000	2008/10	1,85	1,05	114 141				
2003/09	8,45	7,34	1 478	2006/04	11,31	9,50	126 000	2008/11	1,19	0,86	41 091				
2003/10	8,30	7,47	4 304	2006/05	11,00	9,00	93 739	2008/12	1,21	0,78	81 328				
2003/11	9,20	7,80	4 897	2006/06	10,06	7,32	68 599	2009/01	1,00	0,81	67 193				
2003/12	10,75	8,50	8 235	2006/07	8,00	6,26	21 592	2009/02	1,06	0,83	41 018				
2004/01	11,95	10,50	2 261	2006/08	7,66	5,58	41 589	2009/03	0,95	0,70	31 493				
2004/02	10,50	9,50	3 451	2006/09	6,65	5,13	61 910	2009/04	0,88	1,59	457 809				
2004/03	12,00	10,00	20 430	2006/10	5,40	3,80	309 000	2009/05	1,72	1,15	409 673				
2004/04	12,98	11,00	5 318	2006/11	5,89	3,57	822 000	2009/06	2,45	1,51	821 064				
2004/05	12,90	11,00	2 737	2006/12	5,90	4,83	354 000	2009/07	2,13	1,74	72 289				
2004/06	12,00	10,40	3 127	2007/01	5,53	5,35	239 524	2009/08	1,97	1,63	456 573				

1.5 PERSPECTIVES DU GROUPE

Au-delà d'un début d'année 2010 encore impacté par l'effet embarqué de 2009, le Groupe constate une amélioration graduelle de l'activité qui, conjuguée à de nouvelles réductions de coûts, doit permettre d'améliorer sa rentabilité.

1.6 EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Des difficultés de trésorerie sur les premiers mois de l'année 2010 ont conduit le groupe à solliciter de la part de l'administration un étalement de ses charges fiscales (TVA) et sociales (URSSAF) pour un montant total de 3 291 K€.

A la date d'arrêté des comptes, le groupe n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement proposé, lequel prévoit un remboursement sur 2010 de 548 K€, le solde étant à plus d'un an.

Par ailleurs, la société a au cours du mois de janvier soldé ses engagements (garantie d'actif passif) envers la société Alyotech.

Toutes les sommes dues étaient provisionnées au 31/12/2009. Cette opération a permis à ESR de lever la caution bancaire de 209 K€ sur le mois de janvier 2010.

1.7 PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT NET

1.7.1 PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT POUR 2009

Le Conseil d’Administration décide de proposer à l’Assemblée Générale des actionnaires d’affecter le bénéfice de l’exercice clos le 31 décembre 2009 s’élevant à +1 886 180.8 € au poste « Report à nouveau ».

En cas d’adoption de cette proposition, le poste « Report à Nouveau » sera porté de -2 170 351,33 € à -284 170,53 €.

1.7.2 DISTRIBUTIONS EFFECTUEES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

○ **Distribution des dividendes**

Exercice	Distribution totale	Dividende par action	Avoir fiscal par action
2008	0	0	0
2007	0	0	0
2006	0	0	0

1.7.3 TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

EN K€	2005	2006	2007	2008	2009
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 656	3 716	3 716	3 716	243
Nombre des actions ordinaires existantes	4 796 315	4 796 315	4 874 542	4 874 542	4 874 542
Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
· Par conversion d'obligation					
· Par exercice de droits de souscription	467 670	134 000	83 500	0	45 000
II. Opération et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	33 798	34 750	42 765	42 744	45 812
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-794	-7 538	-606	-889	2 481
Impôts sur les bénéfices	-638	-738	-1 151	-738	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	80	-7 182	228	-3 181	1 886
Résultat distribué	0	0	0	0	0
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	-0,16	-1,54	-0,12	0,18	0,5
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,02	-1,47	0,043	0,65	0,38
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	456	513	534	570	580
Montant de la masse salariale de l'exercice	17 498	21 920	20 128	21 680	22 567
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc ...)	7 899	8 962	8 711	9 409	9 288

1.8 CAPITAL ET ACTIONNARIAT D'ESR

1.8.1 Information annuelle sur l'actionariat

Identité des personnes physiques ou morales	Capital (nombre titres)	Droits de vote
---	-------------------------	----------------

Personnes physiques détenant plus de 50% des titres

Jean-Guy BARBOTEAU	2 808 253 titres nominatifs (pleine propriété) Soit 57,6 %	5 611 770 Soit 74,1 %
	75 811 titres au porteur Soit 1,6 %	75 811 Soit 1,0 %

Personnes morales détenant plus de 1/20^{ème} des titres

SIX SIS AG	399 509 titres au porteur Soit 8,2 %	399 421 Soit 5,2 %
------------	---	-----------------------

Aucune autre personne physique ou morale ne détient plus 1/20, 1/10, 1/5, 1/3, 1/2 ou 2/3 du capital social

1.8.2 Options de souscriptions d'actions

1.8.21 Dans le cadre des dispositions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 avril 1999, autorisant l'attribution d'options de souscription d'actions ESR par la société à ses salariés, le Conseil d'Administration du 1^{er} août 2000 a consenti une tranche de 50 000 options de souscription d'actions à l'ensemble de ses salariés ayant une présence dans l'entreprise d'au moins 6 mois à la date du Conseil d'Administration.

Modalités d'attribution :

- Salariés cadres : 100 options
- Salariés non cadres : 75 options
- Cours d'attribution : 16,99 €

Ce premier plan a pris fin le 1^{er} août 2005 et aucune option n'a été exercée.

1.8.22 Le Conseil d'Administration du 16 janvier 2001 a consenti, au cours de 12,95 €, une nouvelle tranche de 82 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants ainsi qu'aux salariés ayant une présence dans l'entreprise d'au moins 6 mois au 16 janvier 2001 et qui n'avaient pas perçu d'options lors de la première tranche du 1^{er} août 2000 (modalités de répartition entre cadres et non cadres identiques).

Au 31 décembre 2006, ce plan a pris fin et aucune option n'avait été exercée.

1.8.23 Le Conseil d'Administration du 6 janvier 2004 a consenti, au cours de 8,79 €, une nouvelle tranche de 49 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de zéro.

1.8.24 Dans le cadre des dispositions de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2004, autorisant l'attribution d'options de souscription d'actions ESR par la société à ses salariés, le Conseil d'Administration du 22 juillet 2005 a consenti, au cours de 9,47 €, une nouvelle tranche de 57 500 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de 5 000.

1.8.25 Le Conseil d'Administration du 4 janvier 2006 a consenti, au cours de 8,31 €, une nouvelle tranche de 90 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de 40 000.

1.8.26 Le Conseil d'Administration du 6 janvier 2006 a consenti, au cours de 8,48 €, une nouvelle tranche de 5 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de zéro.

Tableau récapitulatif des titres donnant accès au capital

	OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS		
	Plan d'options 3	Plan d'options 4	Plan d'options 5
Date Assemblée Générale	08/04/1999	08/04/1999	29/06/2004
Date Conseil d'Administration	08/03/2002	06/01/2004	22/07/2005
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	67 500	26 000	57 500
Nombre de personnes concernées	3	7	19
Nombre de dirigeants concernés	1	1	0
Point de départ de l'exercice des options	08/09/2004	06/07/2006	22/07/2007
Date d'expiration	08/03/2007	06/01/2009	22/07/2009
Prix de souscription	12,95 €	8,79 €	9,47 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	25 000	0	0
Nombre d'actions restant à souscrire au 31/12/2009	0	0	5 000
	Plan d'options 6	Plan d'options 7	
Date Assemblée Générale	04/01/2006	06/01/2006	
Date Conseil d'Administration	04/01/2011	06/01/2011	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	50 000	5 000	
Nombre de personnes concernées	3	1	
Nombre de dirigeants concernés	0	0	
Point de départ de l'exercice des options	05/01/2011	06/01/2011	
Date d'expiration	05/01/2013	05/01/2013	
Prix de souscription	8,31 €	8,48 €	

1.8.3 RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

1.8.31 Autorisation d'acquisition par la Société de ses propres actions

L'AGE du 24 octobre 2005 a autorisé la société à acquérir ses propres actions à concurrence d'un montant maximal de 6,3 % du nombre des actions composant le capital social de la Société soit 305 405 actions.

Le prix minimum d'achat est de 9,21 € et le prix maximum de 13 €. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 24 avril 2007.

A partir du 25 octobre 2005 et pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de un an, la société ESR a confié à la société INVEST SECURITIES, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005 approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 10 000 titres ESR
- 100 000 €

1.8.32 Inventaire des valeurs mobilières de placement détenues par ESR à la clôture de l'exercice

Le nombre de titres détenus à la clôture s'élève à 79 739 actions.

Valeur (€)	Prix d'acquisition	Valeur à la clôture
Cours de l'action	1,7012	1,39
Valorisation	135 655	110 901

1.9 INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

1.9.1 Conventions visées à l'article L225-38 du Code du Commerce

Nous vous demandons conformément à l'article L 225-40 du Code du Commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce qui ont été régulièrement conclues et autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

1.9.2 Convention visées à l'article L225-39 du Code du Commerce

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à vos Commissaires aux Comptes.

1.9.3 Renouvellement du mandat d'un des deux Commissaires aux Comptes titulaire et d'un suppléant

Le mandat d'un des deux Commissaire aux Comptes titulaire, le cabinet KPMG, de même que son suppléant Monsieur Frédéric QUELIN, arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009.

Le conseil d'administration d'arrêté des comptes examinera les réponses reçues dans le cadre d'un appel d'offre et soumettra son choix à votre Assemblée.

1.10 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

1.10.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants de la société

La rémunération du Président, Monsieur Jean-Guy Barboteau, ne comprend qu'une partie fixe qui s'élève pour l'exercice 2009 à 147 731,40 euros (avantages en nature inclus).

La rémunération du Directeur Général, Monsieur Florent Barboteau s'élève à 158 123,79 euros (avantages en nature inclus) au titre de l'exercice 2009.

Le montant des rémunérations versées aux membres du comité de direction, intégrant les avantages en nature directs et indirects, s'élève pour l'année 2009 à 1 266 383 €. Le Comité de Direction est constitué de 13 personnes dont le Président et le Directeur Général

Le total des rémunérations directes et indirectes versées sur 2009 aux 10 personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 214 157 €.

1.10.2 Autres mandats sociaux exercés par le Président de la société

NOM	FONCTION	SOCIÉTÉ
Jean-Guy Barboteau	Président du Conseil d'Administration	S.A. ESR Switzerland
	Administrateur	S.A. Barboteau Participations
	Représentant de la société ESR (Président)	SAS InfoDesign Communications
	Représentant de la société ESR (Président)	SAS ESR Télécoms
	Représentant de la société ESR (Président)	SAS Servitique Network Services
	Gérant	S.C.I. Hauts de Rodin
	Gérant	S.C.I. Rodin II
	Gérant	S.C.I. Rodin III
Gérant	S.C.I. Rodin Gestion	

Aucune rémunération ou avantage n'ont été perçus, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats.

1.10.3 Autres mandats sociaux exercés par les administrateurs

NOM	FONCTION	SOCIÉTÉ
Anne-Marie Barboteau	Administrateur	S.A. Barboteau Participations

Aucune rémunération ou avantage n'ont été perçus, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats

1.11 INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

1.11.1 Informations sociales 2009 de ESR SA

Effectifs	
Effectifs total ayant perçu des salaires en 2009	690
Effectifs permanents 2009	568
Salariés sous C.D.D. y compris contrat apprenti et qualif. (1)	8
Nombre de salariés sous contrat à durée indéterminée (1)	542
Répartition de l'effectif total (1) selon la nationalité	
Français	522
Autres nationalités	29
Total	550
Travailleurs extérieurs	
Nombre de salariés appartenant à une entreprise extérieure (1)	24
Nombre de stagiaires (1)	0
Nombre de travailleurs temporaires (1)	9
Handicapés	
Nombre d'handicapés connus au 31 décembre 2009	5
Nombre d'handicapés au 31 décembre 2009 suite à accidents intervenus au sein du périmètre Groupe	0
Rémunérations	
Masse salariale (brut)	21 756 K€
Rémunération brute moyenne mensuelle (1)	
Montant des 10 rémunérations les plus élevées (1)	1 214 K€
Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel :	
Entreprises de travail temporaire	490 K€
Autres entreprises ou travailleurs indépendants	773 K€
Charges salariales globales	31 896 K€
Frais de personnel (A)	33 159 K€
Chiffre d'affaires (B)	45 812 K€
Ratio A / B	72,4%
Participation financière des salariés	
Montant global de la réserve de participation	0
Montant moyen de la participation par salarié bénéficiaire	0
Formation Professionnelle Continue	
Montant des dépenses de formation (*)	233 907 €
Pourcentage de la masse salariale	2.54%
Nombre de stagiaires	154
Nombres d'heures de stage	3 416
(*) coût pédagogique + coût salarial chargé + frais divers	
Participation financière au comité d'entreprise	
Œuvres sociales et culturelles (0,3 % de la MS)	65 813 €
Budget de fonctionnement (0,2 % de la MS)	43 876 €
(1) Effectifs présents au 31 décembre 2009	

1.11.2 Données environnementales

L'activité d'ESR S.A. n'entraîne pas de conséquences environnementales significatives.

Vous allez entendre, par ailleurs, la lecture du rapport établi par le Président de votre Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de Commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission

Le Conseil d'Administration



2- COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE 2009

2. COMPTES CONSOLIDES

2.1 BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

2.2 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.1 Comptes consolidés

31/12/2009

GROUPE ESR

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

1	BILAN CONSOLIDE	4
2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	5
3	ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DANS L'EXERCICE	6
4	TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE	7
5	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE	8
6	NOTES ANNEXES	9
6.1	INFORMATIONS GENERALES	9
6.2	METHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES	9
6.2.1	REFERENTIEL COMPTABLE	9
6.2.2	PRINCIPES DE CONSOLIDATION	11
6.2.3	CONTINUITE D'EXPLOITATION	12
6.2.4	HYPOTHESES ET UTILISATION D'ESTIMATION	13
6.2.5	INFORMATION SECTORIELLE	13
6.2.6	METHODES DE CONVERSION	13
6.2.7	REGROUPEMENT D'ENTREPRISES - GOODWILL.....	14
6.2.8	INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES	15
6.2.9	COUVERTURE	15
6.2.10	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	15
6.2.11	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	16
6.2.12	DEPRECIATION DES ACTIFS	17
6.2.13	CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	18
6.2.14	TRESORERIE ET EQUIVALENTS	18
6.2.15	AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....	19
6.2.16	ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES...	19

6.2.18	EMPRUNTS PORTANT INTERETS	20
6.2.19	AVANTAGES DU PERSONNEL	21
6.2.20	PROVISIONS	22
6.2.21	FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS.....	22
6.2.22	METHODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	22
6.2.23	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT.....	22
6.2.24	RESULTAT FINANCIER NET	22
6.2.25	IMPOT SUR LE RESULTAT	23
6.2.26	RESULTAT PAR ACTION.....	23
6.2.27	ENDETTEMENT NET	24
6.3	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	24
6.4	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	24
6.5	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – GOODWILL.....	25
6.6	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26
6.7	TESTS DE PERTE DE VALEUR.....	27
6.8	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	28
6.9	CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	28
6.10	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	29
6.11	CAPITAUX EMIS ET RESERVES	29
6.12	RESULTAT PAR ACTION.....	30
6.13	EMPRUNTS PORTANT INTERETS	31
6.14	PROVISIONS POUR PENSIONS ET AVANTAGES ASSIMILES	32
6.15	AUTRES PROVISIONS	33
6.16	AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION (COURANTS ET NON COURANTS)	33
6.17	CHARGES DE PERSONNEL.....	34
6.18	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	34
6.19	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELLES	34
6.20	RESULTAT FINANCIER NET	35
6.21	IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	35
6.22	RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES.....	36

6.23	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	36
6.24	INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES.....	37
6.25	ENGAGEMENTS DONNES OU REÇUS.....	37
6.25.1	ENGAGEMENTS DONNES.....	37
6.25.2	ENGAGEMENTS REÇUS.....	38
6.26	PASSIFS EVENTUELS, LITIGES.....	38
6.27	CATEGORIES D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS.....	39
6.28	RISQUES DE MARCHE.....	40
6.28.1	RISQUES DE CHANGE.....	40
6.28.2	RISQUE DE TAUX.....	40
6.29	RISQUE DE CREDIT.....	40
6.30	RISQUE DE LIQUIDITE.....	41
6.31	ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	41
6.32	AUTRES INFORMATIONS.....	42
6.32.1	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	42

1 Bilan consolidé

ACTIFS			
	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<i>En milliers d'euros</i>			
Actifs non courants			
Goodwill	6.5	11 014	11 014
Immobilisations incorporelles	6.5	2	38
Immobilisations corporelles	6.6	500	548
Actifs d'impôts différés	6.21	613	1 268
Autres actifs non courants	6.8	648	633
Total des actifs non courants		12 776	13 502
Actifs courants			
Créances clients	6.9	15 541	25 798
Créances d'impôt sur les sociétés		71	71
Autres créances et comptes de régularisation	6.9	4 464	2 177
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.10	296	404
Total des actifs courants		20 372	28 451
TOTAL ACTIFS		33 148	41 953

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<i>En milliers d'euros</i>			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère			
Capital social	6.11	244	3 716
Primes		-	6 062
Report à nouveau		2 525	(6 421)
Écarts de conversion		(82)	(82)
Résultat - part du groupe		(2 090)	(768)
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total des capitaux propres		597	2 507
Passifs non courants			
Emprunts portant intérêts	6.13	-	285
Provisions pour avantages au personnel	6.14	1 140	1 182
Total des passifs non courants		1 140	1 467
Passifs courants			
Emprunts portant intérêts	6.13	10 355	17 061
Provisions	6.15	1 342	1 408
Dettes fournisseurs		2 760	2 420
Autres dettes et comptes de régularisation	6.16	16 955	17 089
Total des passifs courants		31 411	37 978
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		33 148	41 953

2 Compte de résultat consolidé

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<i>En milliers d'euros</i>			
Prestations de services		67 692	73 863
Produits des activités ordinaires		67 692	73 863
Achats consommés		(231)	(131)
Charges de personnel	6.17	(54 745)	(57 448)
Impôts & taxes		(3 000)	(3 242)
Amortissements & provisions		(666)	(903)
Autres produits et charges	6.18	(9 946)	(11 029)
Résultat opérationnel courant		(895)	1 109
Autres produits et charges opérationnels	6.19	-	(744)
RESULTAT OPERATIONNEL		(895)	365
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut		(331)	(942)
Coût de l'endettement financier net	6.20	(331)	(942)
Autres produits et charges financiers	6.20	(57)	(71)
RESULTAT AVANT IMPÔTS		(1 284)	(648)
Impôts courants	6.21	(1)	(120)
Impôts différés	6.21	(655)	0
Résultat des activités ordinaires poursuivies		(1 940)	(768)
Résultat des activités abandonnées	6.22	(150)	
RESULTAT DE LA PERIODE		(2 090)	(768)
Résultat par action - en euros	6.12		
avant dilution		(0,43600)	(0,15964)
après dilution		(0,43600)	(0,15964)
Résultat par action des activités poursuivies- en euros	6.12		
avant dilution		(0,40471)	(0,15964)
après dilution		(0,40471)	(0,15964)

3 Etat des produits et charges comptabilisés dans l'exercice

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé		(2 090)	(768)
Ecarts de conversion		-	(8)
Variation de valeur des titres disponibles à la vente		(8)	
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	6.14	165	146
Autres			-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		157	138
Résultat global de la période		(1 934)	(630)
Résultat global de la période - Part du groupe		(1 934)	(630)
Résultat global de la période - Part des minoritaires			

4 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net consolidé des activités poursuivies (y compris les intérêts des minoritaires)	(2 090)	(768)
Résultat net consolidé des activités abandonnées (y compris les intérêts des minoritaires)		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	748	1 469
Charges et produits liés aux stock-options et assimilés		1
Autres produits et charges calculés	(811)	(648)
Plus et moins values de cession		(9)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	(2 153)	45
Coût de l'endettement financier net	331	1 020
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	656	1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	(1 165)	1 066
Impôts versés	(1)	(1)
Variation du BFR lié à l'activité - y compris dettes liées aux avantages au personnel	8 447	(3 366)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	7 280	(2 301)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(68)	(144)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		9
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (dont titres non consolidés)	(22)	(22)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (dont titres non consolidés)	(0)	
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée		16
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(90)	(141)
Rachats et ventes d'actions propres	23	(42)
Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financements)	(268)	(1 586)
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financements)	(331)	(1 020)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(576)	(2 648)
Incidence des variations des cours des devises	(0)	
VARIATION DE TRESORERIE NETTE	6 613	(5 090)
Trésorerie d'ouverture	(16 320)	(11 230)
Trésorerie de clôture	(9 707)	(16 320)

Détail de la trésorerie	31/12/2009	31/12/2008
Disponibilités	404	1 297
Concours bancaires courants	(13)	(35)
Dettes factor	(16 711)	(12 492)
Trésorerie ou équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(16 320)	(11 230)
Disponibilités	296	404
Concours bancaires courants	(11)	(13)
Dettes factor	(9 992)	(16 711)
Trésorerie ou équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	(9 707)	(16 320)

5 Variation des capitaux propres – part du groupe

En milliers d'euros						Autres		Total des capitaux propres - part du groupe
	Capital	Primes	Report à nouveau	Résultat de la période	Ecarts de conversion	Actions propres		
Capitaux propres au 31/12/2007	3 716	6 062	(8 823)	2 519	(74)	(222)	3 178	
Pertes et gains actuariels			146				146	
Variation des écarts de conversion					(8)		8	
Résultats reconnus directement en capitaux propres			146		(8)		138	
Résultat net				(768)			768	
Produits et charges comptabilisés au titre de la période			146	(768)	(8)		630	
Affectation du résultat antérieur			2 519	(2 519)			-	
Augmentation de capital							-	
Paie ments fondés sur des actions et attributions gratuites d'actions			1				1	
Variation des écarts de conversion						49	-	
Opérations sur titres auto détenus			(90)				41	
Capitaux propres au 31/12/2008	3 716	6 062	(6 247)	(768)	(82)	(173)	2 507	
Pertes et gains actuariels			165				165	
Variation des écarts de conversion							-	
Variation de valeur des titres disponibles à la vente			(8)				(8)	
Résultats reconnus directement en capitaux propres			157				157	
Résultat net				(2 090)			(2 090)	
Produits et charges comptabilisés au titre de la période			157	(2 090)			(1 934)	
Affectation du résultat antérieur			(768)	768			-	
Variation de capital	(3 472)	(6 062)	9 534				0	
Paie ments fondés sur des actions et attributions gratuites d'actions							-	
Variation des écarts de conversion						38	-	
Opérations sur titres auto détenus			(15)				23	
Capitaux propres au 31/12/2009	244	-	2 661	(2 090)	(82)	(135)	597	

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2009, le capital de la société mère ESR sa a été réduit à 244 K€ par apurement à due concurrence des pertes.

6 Notes annexes

6.1 Informations générales

Le groupe ESR, acteur majeur de la gestion des infrastructures informatiques et télécoms pour les entreprises, est une société anonyme de droit français, constituée en 1987 dont le siège social se situe au 2 rue de Paris à Meudon (92190).

Les états financiers consolidés du groupe ESR pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont préparés en application des normes comptables internationales IFRS en vigueur à cette date.

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2009 reflètent la situation comptable de la société ESR SA et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont disponibles sur demande au siège social ou sur www.esr.fr.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 le 14 avril 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les états financiers consolidés sont établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société mère. Ils sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

ESR SA est la société mère du groupe consolidé ESR qui comprend cinq sociétés au 31 décembre 2009, suite à la TUP de ESR Télécoms à ESR SA.

6.2 Méthodes comptables significatives

6.2.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les interprétations des normes publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Nouveaux textes applicables au 31 décembre 2009

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2009 :

- IFRS 8 – Secteurs opérationnels ;
- IAS 1 révisée - Présentation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendement à IAS 23 – Coûts d'emprunt ;
- Amendement à IAS 32 et IAS 1 – Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendements à IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulations, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendements à IFRS 7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- Améliorations des IFRS – Recueil d'amendements aux IFRS, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009, sauf IFRS 5 et IFRS1 applicables au 1^{er} juillet 2009 ;
- IFRIC 11 - IFRS 2- Actions propres et transactions intra-groupe, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009 ;
- IFRIC 13 – Programmes de fidélisation clients ;
- IFRIC 14 – IAS 19 Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction.

Les normes, amendements et interprétations susvisés, lorsqu'ils trouvent à s'appliquer, n'ont pas eu d'impacts significatifs sur les comptes du groupe ESR.

Textes non encore applicables

Le Groupe a choisi de n'appliquer par anticipation aucune norme, amendement de norme ou interprétation dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1 janvier 2009 :

- Amendement à IAS 39 - Éléments couverts éligibles, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009 ;
- IFRS 3 révisée – Rapprochements d'entreprises, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009 ;
- Amendement à IFRS 5, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009 ;
- Amendement à IFRIC 9 et IAS 39 – Dérivés incorporés, applicable aux exercices ouverts à partir du 30 juin 2009 ;

- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009.
- IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009 ;
- IFRIC 18 – Transfert d'actifs des clients, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009.
- IFRIC 12 - Accords de concession de services, applicable aux exercices ouverts à partir du 29 mars 2009 ;
- IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2010.

6.2.2 Principes de consolidation

Filiales consolidées

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe ESR. Le contrôle existe lorsque le Groupe ESR détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe ESR détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe ESR est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe ESR détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe ESR dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

Le périmètre du groupe figure en note 6.3.

Transactions internes au groupe (éliminées dans les états financiers)

Les soldes bilantiels et les transactions intra-groupes ainsi que les profits latents résultant de

transactions intra-groupe sont éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe ne sont éliminées qu'après vérification effective de l'absence de perte de valeur.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité.

6.2.3 Continuité d'exploitation

Le Groupe continue de financer ses besoins de trésorerie d'exploitation quasi-exclusivement par le factoring de ses créances clients.

Le volume de trésorerie mobilisable par ce moyen de financement est dépendant de la capacité du Groupe à générer du chiffre d'affaires auprès de clients agréés par le factor et à facturer rapidement ce chiffre d'affaires. Par ailleurs, le factor ne couvre le risque d'insolvabilité du client que dans la limite du plafond garanti et sous réserve que les créances ne soient pas contestées.

Le tassement du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe ces trois dernières années a limité ses possibilités de recours au factoring, pesant ainsi sur la trésorerie du Groupe qui reste tendue.

La crise économique actuelle qui touche à des degrés divers l'ensemble des acteurs économiques ajoute une difficulté supplémentaire, dans la mesure où elle affecte la capacité du Groupe à réaliser ses objectifs de croissance et d'amélioration des marges, et accroît le risque d'insolvabilité de certains de ses clients.

Les difficultés de trésorerie rencontrées par le groupe au second trimestre de l'exercice ont conduit les dirigeants à solliciter l'étalement du paiement de certaines dettes vis-à-vis des organismes de retraites et de prévoyance. Sur la dette de 904 K€ différée courant août, un montant de 301 K€ a été remboursé au cours du second semestre 2009, conformément à l'échéancier agréé. A la date de clôture des comptes, quatre échéances d'un montant de 151 K€ restaient à rembourser entre janvier et avril 2010.

Confrontée à un ralentissement de l'activité en fin d'exercice, la société ESR a demandé, en début d'année 2010, l'étalement d'échéances de TVA et d'URSSAF pour un montant total de 3 290 K€. A la date d'arrêté des comptes, le Groupe n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement.

Sur la base du budget et des prévisions de trésorerie établis pour l'année 2010 à partir d'hypothèses jugées prudentes et réalistes, le Groupe devrait être en mesure de financer ses besoins de trésorerie des douze prochains mois. Toutefois, en raison des aléas inhérents à toute prévision, de surcroît dans un environnement économique dégradé, il existe une incertitude quant à la capacité du Groupe à faire face à ses échéances.

Dans ce contexte, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 selon le principe de la continuité de l'exploitation.

6.2.4 Hypothèses et utilisation d'estimation

Les comptes consolidés sont établis en réalisant un certain nombre d'estimations et en prenant position sur des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs et sur les produits et charges inscrits au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé à la date de clôture. Ces estimations sont faites par la direction sur la base de la continuité d'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles peuvent évoluer en fonction d'évènements ou informations nouveaux pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées. Les résultats réels peuvent donc être différents de ceux attendus. Elles concernent principalement la comptabilisation d'impôts différés actifs, les tests de valeur sur les actifs et les provisions courantes et non courantes.

La crise économique et financière qui a débuté en 2008 a créé une période d'incertitude dont il est difficile d'évaluer l'issue et les conséquences à court et moyen terme.

Les estimations comptables retenues par la Direction et concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans ce contexte très particulier et très volatil, notamment en ce qui concerne les tests d'impairment réalisés sur les écarts d'acquisition.

6.2.5 Information sectorielle

Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entité engagée dans la production de produits ou services liés et exposée à des risques et à une rentabilité différents de ceux des autres secteurs d'activité.

Un secteur géographique est une composante distincte d'une entité engagée dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et à une rentabilité différents des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

Le Groupe opère sur un seul secteur d'activité et les risques de taux de rentabilité sont homogènes quels que soient les produits et services qu'elle offre.

La structure d'organisation interne et de gestion du groupe ainsi que son système d'information financière interne sont établis selon ce seul secteur d'activité, considéré comme le premier niveau d'information sectorielle.

6.2.6 Méthodes de conversion

Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût et libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Etats financiers libellés en devises

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Cette conversion s'applique à l'ensemble des éléments bilanciels y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement comme une composante distincte des capitaux propres.

6.2.7 Regroupement d'entreprises - Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs éventuels est enregistrée en tant que goodwill à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Un goodwill négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

En cas de cession d'une entreprise, le goodwill attribué à la filiale est inclus dans la détermination du résultat de cession.

6.2.8 Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques (change ou taux d'intérêts) résultant de ses activités opérationnelles, financières ou d'investissement.

6.2.9 Couverture

Le Groupe n'a pas désigné d'instrument de couverture.

Cette observation est applicable à la couverture de flux de trésorerie, à la couverture d'éléments monétaires et à la couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger.

6.2.10 Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles, seuls les éléments dont le coût peut être estimé de façon fiable et par lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Elles sont essentiellement composées de logiciels (immobilisations à durée de vie finie) qui sont amortis sur la durée d'utilité comprise en fonction de la typologie des logiciels entre 3 et 5 ans de façon linéaire et des frais de développement dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des conditions définies par la norme IAS 38.

Les frais de développement pouvant être activés sont représentatifs des coûts qui sont encourus à partir de la date à laquelle l'immobilisation satisfait pour la première fois à tous les critères de comptabilisation présentés ci-dessous :

La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente,

L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,

La capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,

La façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,

La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaire pour réaliser le projet,

La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées. En sont exclus les coûts de vente, coûts administratifs et frais généraux affectés indirectement par un coefficient. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées).

6.2.11 Immobilisations corporelles

Principes d'évaluations (initiales et ultérieures)

Conformément aux critères d'IAS 16, sont enregistrés en immobilisations corporelles les biens détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, soit pour être loués à des tiers, soit pour être utilisés à des fins administratives. Ces biens sont inscrits à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilités différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément. Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine. Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Ces contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif (périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période).

Amortissements

L'amortissement est apprécié sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle ou du composant concerné.

Les principales durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Installations et agencements divers 5 à 10 ans

Matériel de transport, Matériel de bureau, informatique & Mobilier 5 à 10 ans

Concernant les contrats de location, lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les durées d'utilité, les modes d'amortissement et les valeurs résiduelles sont reconsidérés à chaque clôture.

6.2.12 Dépréciation des actifs

Le goodwill, les immobilisations à durée indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, font l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice ou à chaque survenance d'indice de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2009, aucune dépréciation n'est apparue nécessaire.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques.

Pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unité) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unité).

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour le goodwill, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

6.2.13 Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres créances commerciales sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée s'il existe une indication objective démontrant que le Groupe n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes de la créance. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur des flux de trésorerie futurs actualisés.

6.2.14 Trésorerie et équivalents

Conformément à la norme IAS 7, la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sans restriction d'utilisation).

Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires, étant assimilés à un financement, sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « trésorerie et équivalent de trésorerie » correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus. La trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée de la dette factor et des découverts bancaires.

6.2.15 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants incluent les éléments suivants :

Titres de sociétés non consolidées

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur.

La comptabilisation des titres de sociétés non consolidées est la suivante :

- les variations de juste valeur des actifs sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à leur date de sortie ou de dépréciation,
- la dépréciation de ces actifs, en cas d'indication objective de diminution de la juste valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), est comptabilisée en résultat,
- dans le cas où des variations de juste valeur ont été comptabilisées antérieurement en capitaux propres, et s'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, ou en cas de cession des titres, alors la dépréciation ou la sortie des titres doit être comptabilisée en résultat financier et les mouvements antérieurement constatés en capitaux propres également repris.

Prêts et dépôts de garantie

Ils sont comptabilisés au coût amorti diminué des éventuelles pertes de valeur.

6.2.16 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

6.2.17 Capitaux propres

Actions propres

En cas d'achat d'instruments de capitaux propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant de la contrepartie payée et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres, pour leur coût d'acquisition, et classées sous la rubrique « actions propres » jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net de l'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

Dividendes

Les dividendes ne sont comptabilisés en dettes que lorsque leur distribution a effectivement été approuvée par l'Assemblée Générale.

Paiements fondés sur des actions

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions de la Société. Conformément à l'IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie linéairement sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive (« Vesting period »). La juste valeur des options est évaluée en tenant compte des termes et conditions des options définis au moment de leur attribution. La valorisation des options servant à l'évaluation de la charge de personnel complémentaire, a été réalisée sur la base du modèle de Black & Scholes.

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises sauf si les droits n'ont pas été acquis en raison d'un niveau de prix de l'action en dessous du seuil défini pour l'acquisition des droits.

6.2.18 Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction y afférent. Ces emprunts restent, pour leur évaluation ultérieure, comptabilisés au coût amorti en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée de ces emprunts.

Ils font l'objet d'une répartition entre courant et non courant en fonction de leur échéance (-/+ 12 mois).

Le groupe dispose d'un contrat d'affacturage par lequel il finance tout ou partie de son poste client. Le contrat ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. En conséquence, le groupe continue de comptabiliser l'actif financier (positionné en créances clients) en contrepartie d'une dette financière courante assimilée à un découvert bancaire.

6.2.19 Avantages du personnel

Les régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le Groupe ESR verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies, ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

Les régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe ESR est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Dans ce cas, le Groupe a l'obligation de payer les prestations convenues aux membres du personnel en activité et aux anciens membres du personnel.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- Le Groupe peut verser des cotisations à une entité distincte, mais devra payer des cotisations supplémentaires (ou payer des prestations non couvertes) si l'entité n'a pas suffisamment d'actifs pour honorer les avantages correspondant aux services rendus par le personnel.
- Le Groupe peut aussi assumer lui-même le versement des prestations et couvrir les avantages à servir par des actifs propres.

Le Groupe suit un régime à prestations définies. Dans ce cadre, il comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédits projetées telle que requise par la norme IAS 19 - Avantages au personnel. Cette évaluation intègre des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires futurs. L'évaluation de l'engagement a été faite par un actuaire indépendant.

Le Groupe applique la méthode du Sorie qui conduit à imputer en capitaux propres l'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite due à des écarts actuariels.

La dette reconnue au bilan est la valeur actuelle de l'obligation à chaque date de clôture : la valeur actuelle désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de l'exercice et des exercices antérieurs moins la juste valeur des actifs du régime.

6.2.20 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe ESR a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques.

6.2.21 Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la juste valeur puis au coût amorti.

Après leur comptabilisation initiale, le groupe ESR évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

6.2.22 Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Les prestations du groupe sont valorisées dans les conditions suivantes :

La régie : prestations où la valorisation est fonction des moyens mis en œuvre. Le revenu est reconnu au fur et à mesure de la prestation et est égal au temps passé, justifié auprès du client, multiplié par un taux horaire ou journalier.

Prestations de projets et d'infogérance : le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu au fur et à mesure de la prestation. Les méthodes de détermination du pourcentage d'avancement peuvent inclure à une date considérée :

- L'examen des travaux effectués
- Les services rendus rapportés au total des services à exécuter
- Les coûts encourus rapportés au total des coûts estimés

6.2.23 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris le goodwill), des plus ou moins value de cession.

Le résultat opérationnel courant est le principal indicateur de performance du Groupe.

6.2.24 Résultat financier net

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

Le coût financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

6.2.25 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce dernier cas, il est directement comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible correspond au montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

6.2.26 Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales.

La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture. Par ailleurs, le résultat net est ajusté afin d'éliminer les effets financiers nets d'impôt correspondant aux instruments dilutifs.

6.2.27 Endettement net

L'endettement net correspond aux dettes financières à court terme et long terme, diminuées de la trésorerie, des placements à court terme, ainsi que des instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des éléments sous-jacents inclus dans les autres dettes financières nettes.

6.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe ESR comprend 5 sociétés au 31/12/2009 et il comprenait 6 sociétés au 31/12/2008. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférent, sont les suivantes :

Nom	Pays	Numéro de Siren	Pourcentage d'intérêts 31/12/2008	Pourcentage d'intérêts 31/12/2009	Pourcentage de droit de vote 31/12/2008	Pourcentage de droit de vote 31/12/2009	Méthode de consolidation 31/12/2008	Méthode de consolidation 31/12/2009
ESR	France	342 504 412	Société consolidante	Société consolidante	Société consolidante	Société consolidante	Intégration globale	Intégration globale
ESR Télécoms	France	407 499 144	99,99%	TUP	99,99%	TUP	Intégration globale	TUP
Infodesign France	France	414 009 357	100%	100%	100%	100%	Intégration globale	Intégration globale
ESR Switzerland	Suisse	N/A	100%	100%	100%	100%	Intégration globale	Intégration globale
Servitique	France	349 219 708	100%	100%	100%	100%	Intégration globale	Intégration globale
ESR Consulting	France	418 409 256	100%	100%	100%	100%	Intégration globale	Intégration globale

6.4 Faits marquants de l'exercice

Réduction de capital

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2009, le capital de la société mère ESR SA a été réduit à 243 727,10 euros par apurement à due concurrence des pertes.

Transmission Universelle de Patrimoine de la société ESR TELECOMS

La société ESR TELECOMS, filiale détenue à 100% par ESR SA, a fait l'objet d'une dissolution par transmission universelle de patrimoine au profit d'ESR SA, à la date du 31 décembre 2009. Cette TUP traduit la volonté de simplifier l'organigramme juridique du groupe ESR.

6.5 Immobilisations incorporelles – Goodwill

Au 31 décembre 2009, le tableau de variation des immobilisations incorporelles – goodwill se présente de la façon suivante :

	31/12/2008	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Reclassement	31/12/2009
Valeurs brutes					
Goodwill	11 014	-	-	-	11 014
Frais de recherche et développement	704	-	-	-	704
Concessions, brevets, licences	16	-	-	-	16
Total	11 734	-	-	-	11 734
Amortissement/Dépréciations					
Goodwill	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	(666)	-	-	(37)	(702)
Concessions, brevets, licences	(16)	(37)	-	37	(16)
Total	-682	-37	-	-	-718
Valeurs nettes comptables					
Goodwill	11 014	-	-	-	11 014
Frais de recherche et développement	38	-	-	(37)	2
Concessions, brevets, licences	-	(37)	-	37	-
Total	11 052	-37	-	-	11 016

Au 31 décembre 2008, le tableau de variation des immobilisations incorporelles – goodwill se présentait de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2007	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Reclassement	31/12/2008
Valeurs brutes					
Goodwill	11 014				11 014
Frais de développement	704				704
Brevets et licences	16				16
Total	11 734				11 734
Amortissements / Dépréciations					
Goodwill					
Frais de développement	(522)	(144)			(666)
Brevets et licences	(16)				(16)
Total	-538	-144			-682
Valeurs nettes comptables					
Goodwill	11 014				11 014
Frais de développement	182	(144)			38
Brevets et licences	(0)				(0)
Total	11 196	-144			11 052

6.6 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2009, le tableau de variation des immobilisations corporelles se présente de la façon suivante :

	31/12/2008	Augment.	Diminut.	Reclasse- ment	31/12/2009
Valeurs brutes					
Installations générales, agencements,	611	-	-	-	611
Installations techniques et machines	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, mobilier et informatique	928	68	(67)	-	929
Total	1 540	68	(67)	-	1 540
Amortissements					
Installations générales, agencements,	(222)	(4)	-	(58)	(284)
Instal. mat. & out. en crédit-bail	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, mobilier et informatique	(769)	(112)	67	58	(756)
Total	(991)	(117)	67	-	(1 041)
Valeurs nettes					
Installations techniques, mat. & out.	389	(4)	-	(58)	327
Instal. mat. & out. en crédit-bail	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, mobilier et informatique	159	(44)	-	58	172
Total	548	(49)	-	-	500

Au 31 décembre 2008, le tableau de variation des immobilisations corporelles se présentait de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2007	Augment.	Diminut.	Reclasse- ment	31/12/2008
Valeurs brutes					
Installations générales, agencements,	523	88			611
Matériel de bureau, mobilier et informatique	871	57			928
Total	1 395	145			1 540
Amortissements & Dépréciations					
Installations générales, agencements,	(157)	(66)			(222)
Matériel de bureau, mobilier et informatique	(694)	(75)			(769)
Total	-851	-141			-991
Valeurs nettes comptables					
Installations générales, agencements,	365	23			389
Matériel de bureau, mobilier et informatique	177	(18)			159
Total	543	4			548

6.7 Tests de perte de valeur

Le groupe pratique annuellement des tests de valeur.

La société opère sur un seul secteur d'activité et les risques sont homogènes quels que soient les produits et services qu'elle offre. Aussi le groupe ESR correspond à une seule unité génératrice de trésorerie.

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est basée sur des budgets financiers couvrant une période de cinq années (2010, 2011, 2012, 2013 et 2014). Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à perpétuité (voir ci-dessous). Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital de la société.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en appliquant des taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par IAS 36.

Le taux de croissance à l'infini est de 1,75%.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital observable sur le secteur. Ce taux s'élève à 10,36 % et n'a que très peu évolué par rapport à l'exercice 2008 (10,99 % au 31 décembre 2008).

Les actifs testés correspondent aux capitaux employés du groupe ESR et se décomposent ainsi :

- Actifs courants et non courants, à l'exception de la trésorerie.
- Des passifs courants à l'exception des emprunts portant intérêt.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable des actifs testés, aucun « impairment » n'est à constater au 31 décembre 2009.

A noter que la variation de 1 point du taux d'actualisation serait sans incidence sur la charge d'impairment de l'exercice.

Une baisse de 1 point du taux de croissance perpétuel ou une baisse de 1 point du taux de marge (EBITDA / CA) serait également sans incidence sur la charge d'impairment de l'exercice.

6.8 Autres actifs non courants

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009		31/12/2008	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres non consolidés	25	(25)	-	7
Autres Immobilisations financières	169	-	169	148
SICAV nanties	479	-	479	479
TOTAL	673	(25)	648	633

Au 31 décembre 2009, le groupe ne détient plus que 2 216 titres de la société Phenix Energy soit une détention de 0.369 % et la totalité de ces actifs ont été dépréciés dans les comptes. Ces titres sont classés dans la catégorie des instruments financiers « disponible à la vente ». La variation de la juste valeur est comptabilisée en capitaux propres et apparait dans l'état des produits et charges comptabilisés dans l'exercice en note 3.

6.9 Clients et autres débiteurs

<i>Valeurs brutes en milliers d'euros</i>	31/12/2009	31/12/2008
Clients et comptes rattachés	15 541	25 798
Créances sociales	166	238
Créances fiscales (hors impôts courant)	3 629	1 247
Autres créances	203	152
Charges constatées d'avance	466	539
Total	20 005	27 975

Les créances ne portent pas intérêt et sont en général payable de 30 à 90 jours. Elles n'ont pas à être actualisées.

6.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Détail de la trésorerie	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie	296	404
Equivalent de trésorerie	-	-
Trésorerie ou équivalents de trésorerie	296	404
Concours bancaires courants	(11)	(13)
Dettes factor	(9 992)	(16 712)
Total Trésorerie nette	(9 707)	(16 321)

6.11 Capitaux émis et réserves

Capital social et prime d'émission

Au 31/12/2009, le capital est composé de 4 874 542 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant 243 727,10 euros.

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Capital	244	3 716
TOTAL	244	3 716

Actions propres

	31/12/2008	Variations	31/12/2009
Nombre de titres	92 354	(12 615)	79 739
Valeur (en euros)	173 902	(38 247)	135 655
TOTAL	173 902	(38 247)	135 655

Ecarts de conversion

La variation des écarts de conversion correspond principalement à la baisse du cours du Franc Suisse contre l'Euro.

Plan d'attribution d'actions et de souscription d'actions

Date d'assemblée générale	Plan 29/06/2004	Plan 04/01/2006	Plan 06/01/2006
Prix d'exercice (en euros)	9,47	8,31	8,48
Date d'attribution	22/07/2005	04/01/2006	06/01/2006
Date d'échéance	22/07/2010	04/01/2011	06/01/2011
Condition d'acquisition des droits	2 ans de présence	2 ans de présence	2 ans de présence

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
En circulation au 1er janvier 2009	15 500	9,47	50 000	8,31	-	8,48
Options attribuées pendant la période						
Options auxquelles il est renoncé pendant la période	10 500		10 000		-	
Options exercées pendant la période						
Options expirées pendant la période						
En circulation au 31 décembre 2009	5 000		40 000		-	8

Exercable en fin de période						
-----------------------------	--	--	--	--	--	--

Durée de vie contractuelle résiduelle	6,7		12,1		12,2	
---------------------------------------	-----	--	------	--	------	--

Les charges liées aux paiements fondés sur des actions se présentent ainsi :

	2009	2008
Charge liée aux paiements en actions	-	1

Les hypothèses de valorisation de la juste valeur des options attribuées lors des exercices précédents sont les suivantes :

	2009
Méthode	Black & Scholes
Taux d'intérêt sans risque	3%
Volatilité attendue	25%
Juste valeur moyenne pondérée des options (en euros pour une unité)	2,36 et 2,84

6.12 Résultat par action

Le résultat par action est le suivant :

Pour le calcul du résultat par action, les actions propres détenues par le groupe sont retranchées du nombre d'actions en circulation.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net attribuable à la société mère pour la période	(2 090)	(768)
Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat par action	(2 090)	(768)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	4 874 542	4 809 844
Résultat en euros par action	(0,43)	(0,16)

* Le résultat dilué par action est égal au résultat par action. En effet, compte tenu du cours moyen du titre ESR en 2008 et 2009, aucune option d'achat des plans de stock-options n'est dans la monnaie sur les 2 derniers exercices.

6.13 Emprunts portant intérêts

Total emprunts et dettes financières	31/12/2008	Augmenta- tion	Diminution	31/12/2009
Dettes auprès des établissements de crédit	285		(285)	
NON COURANT	285		(285)	
Dettes envers les établissements de crédit	258	16		274
Découvert bancaire	13		(2)	11
Dettes liées à la participation des salariés	59		(1)	58
Intérêts courus non échus	20		(0)	20
Dettes factoring	16 712		(6 720)	9 992
COURANT	17 061	16	(6 720)	10 355
Total	17 346	16	(7 005)	10 355

Tous les emprunts sont libellés en euros et ont une échéance inférieure à douze mois.

Détail par nature de taux

- Dettes à long terme

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, essentiellement Euribor et Libor.

	31/12/2008	31/12/2009
Total taux fixe	-	-
Total taux variable	634	274
Total	634	362

- Instruments de couverture

Compte tenu du faible encours de dettes à long terme, le Groupe n'a pas jugé nécessaire à ce stade de mettre en place des produits dérivés de taux pour couvrir le risque de taux.

6.14 Provisions pour pensions et avantages assimilés

Introduction

Selon les réglementations et usages en vigueur dans chacun des pays concernés, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Lorsque ces avantages sont susceptibles de donner lieu à prestation future pour le Groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle. Le Groupe fait appel à un actuair indépendant pour évaluer ces engagements.

La plupart des sociétés comprises dans le périmètre du groupe ESR correspondent à des entités françaises.

Les provisions comptabilisées dans les comptes correspondent aux indemnités de départs à la retraite.

Le Groupe n'a externalisé aucun actif financier afin de couvrir ces engagements. Aussi la valeur de la provision pour pensions correspond à la valeur de l'engagement.

Le Groupe comptabilise les pertes et gains actuariels en capitaux propres.

Information financière

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	31/12/2008
Provisions renseignées au bilan		
Montant du passif net au début de l'exercice	1 182	1 124
Coût des services rendus au cours de l'exercice	140	141
Coût financier	64	62
Ecart actuariels comptabilisés en capitaux propres	-165	-146
Mouvement de périmètre		
Prestations versées	-82	
Montant du passif net en fin d'exercice	1 139	1 182
Montant reconnu au compte de résultat (opérationnel et financier)		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-140	-141
Charge d'intérêt	-64	-62
Montant inscrit au compte de résultat	-204	-204
provisions à caractère opérationnel	-204	-204
Montant reconnu en autres produits et charges financiers		
Montant inscrit au compte de résultat	-204	-204
Variation des provisions au bilan		
Taux d'actualisation	5,5%	5,5%
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	2,0%	2,0%
Taux de turnover	20%	20%

L'écart actuariel constaté est du a un effet d'expérience lié aux variations du taux de turn over.

<i>en milliers d'euros</i>		
Analyse des écarts actuariels sur les engagements	2009	2008
(Gains) / Pertes générées sur l'exercice	(165)	(146)
(Gains) / Pertes sur modifications de plan		
Taux d'actualisation	-	
Hausse des salaires	-	
Mortalité	-	
Rotation des effectifs	(165)	
Autres	-	
Total (Gains)/Pertes modifications hypothèses	(165)	-
(Gains) / Pertes ajust. expérience	(146)	(146)

6.15 Autres provisions

Les provisions pour litiges concernent essentiellement des litiges prud'homaux.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	31/12/2009
Provision pour litiges	-					-
Provision pour autres risques	-					-
Total non courant	-					-
Provisions pour litiges	(1 337)	(836)	734	269		(1 171)
Provision pour autres risques	(70)	(135)		307	(272)	(170)
Total courant	(1 407)	(971)	734	575	(272)	(1 342)
TOTAL	(1 407)	(971)	734	575	(272)	(1 342)

6.16 Autres dettes et comptes de régularisation (courants et non courants)

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	31/12/2008
Dettes fiscales et sociales (hors impôt courant)	16 244	16 206
Autres dettes	492	604
Produits constatés d'avance	220	279
TOTAL	16 955	17 089

6.17 Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	31/12/2008
Salaires et traitements	38 646	40 396
Charges sociales (dont régimes de pension à cotisations définies)	16 099	17 051
Païement en actions	-	1
TOTAL	54 745	57 448

6.18 Autres produits et charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	31/12/2008
Sous traitance opérationnelle et achats sur affaires	2 980	3 706
Coût de l'informatique et autres moyens (dont loyers)	2 366	2 470
Publicité et relations publiques	268	296
Commissions et honoraires	1 185	1 304
Déplacements missions et réception	1 903	2 305
Divers	1 243	939
TOTAL	9 946	11 020

6.19 Autres produits et charges opérationnelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	31/12/2008
Autres charges opérationnelles	-	744
TOTAL		744

Les autres charges opérationnelles au 31 décembre 2008 correspondaient aux coûts de restructuration de la Direction Commerciale.

6.20 Résultat financier net

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'intérêts d'emprunts et de découverts		
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	(331)	(942)
Coût de l'endettement financier net	(331)	(942)
Dépréciation des actifs disponibles à la vente		
Effets de l'actualisation		
Autres	(57)	(71)
Autres produits et charges financiers	(57)	(71)
TOTAL RESULTAT FINANCIER NET	(388)	(1 013)

6.21 Impôts sur les résultats

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour les exercices clos 2008 et 2009 est principalement composée comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Impôt exigible	1	120
Impôts différés	655	-
Total	656	120

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2009
Résultat avant impôt	(1 434)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	478
Incidence des :	
- Non activation des pertes fiscales générées sur l'exercice	(467)
- Reprise d'impôts différés d'actifs sur déficits reportables	(655)
- Différences permanentes	(12)
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	(656)
Taux d'impôt effectif (%)	

Les impôts différés actifs et passifs peuvent être détaillés ainsi :

En milliers d'euros	Actifs		Passifs			Net	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2008	Impact résultat	31/12/2009
Organic	44	47			47	3	44
Provision non déductible				32	-32	-32	
Provision indemnités de départ en retraite	380	406			406	26	380
Activation déficit reportable	2 378	3 033			3 033	655	2 378
Autres							
Limitation des IDA	-2 181	-2 186			-2 186	-5	-2 181
IMPÔTS DIFFÉRÉS CALCULÉS	621	1 300		32	1 268	647	621
Provision sur actions propres	(8)	(32)			(32)	8	(8)
IMPÔTS DIFFÉRÉS APRES COMPENSATION	613	1 268		32	1 236	655	613

Les actifs d'impôt différé sur reports déficitaires et différences temporelles ont été reconnus à hauteur du montant estimé recouvrable à horizon de deux ans, selon le business plan établi par les dirigeants du groupe, soit 613 K€.

Dans le cadre du remplacement de la taxe professionnelle par la Contribution Economique Territoriale (CET) à compter de 2010, le Groupe devrait décider de faire entrer la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dans le champ d'application d'IAS 12. A ce titre, la CVAE serait donc classée sur la ligne « Impôts sur les bénéfices » du compte du résultat dans les états financiers consolidés 2010.

Au titre de l'exercice 2009, cette décision aurait du entraîner la comptabilisation d'impôts différés. Compte tenu des montants d'impôts différés non activés, aucun impôt différé passif n'a été comptabilisé au 31/12/2009. De plus, cet impôt différé n'aurait pas été significatif car il ne porte que sur les immobilisations amortissables.

6.22 Résultat des activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2009, la mise en œuvre d'une clause de garantie de passif liée à la cession d'une ancienne filiale a conduit le groupe à constater une charge de 150 K€. Dans les comptes de l'exercice 2007, le résultat de cession de cette filiale avait été présenté en résultat des activités abandonnées. La même présentation a donc été retenue pour la charge enregistrée en 2009 au titre de la garantie de passif liée à cette cession.

6.23 Transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages en nature du Président et des membres du comité exécutif se sont élevées à 305,8 K€.

6.24 Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt, de cours de change.

6.25 Engagements donnés ou reçus

6.25.1 Engagements donnés

Date	Constituant	Titres nantis	Créanciers	Nombre de titres nantis	Somme garantie
13/12/2005	ESR	Lynx technologies	BNP	100 000	650 000 €
19/12/2005	ESR	Lynx technologies	Société Générale	100 000	650 000 €

Nantissements de fonds de commerce

Date	Constituant	Fonds nantis	Créanciers	Montant	Echéance
13/12/2005	ESR	ESR	BNP	780 000 €	13/12/2010
19/12/2005	ESR	ESR	Société Générale	650 000 €	19/12/2010

Caution bancaire

Date	Cautionné	Bénéficiaire	Caution	Montant	Echéance
21/11/2005	ESR	Seb immobilier invest.	Société Générale	208 424 €	30/06/2015
10/09/2007	ESR	Alyotech	Palatine	200 000 €	31/12/2010

Caution

Date	Cautionné	Bénéficiaire	Caution	Montant	Echéance
08/02/2004	ESR	KETER	BNP	69 000 €	08/02/2010

Contrats de location

	Début	Fin	Montant annuel	Montant restant	-1an	1 à 5 ans	+5ans
G.P.M		07/02/2010	130	11	11	-	
EDISSIMMO	21/11/2005	20/11/2014	697	3 426	697	2 729	-
HSBC FRENCH OFFI.	01/05/2008	30/04/2011	49	40	40		
IP ENERGY	01/08/2008	30/06/2011	5	42	5	25	12
FONCIERE ARIANE	01/06/2008	31/05/2017	31	264	31	155	78
TOTAL			912	3 783	784	2 909	90

Le groupe ESR utilise pour ses besoins d'exploitation des locaux dans différentes implantations. L'engagement total au titre de ces baux jusqu'à leur date d'échéance représente 3 783 milliers d'euros.

Par ailleurs le groupe ESR loue à la société ECS l'ensemble de son parc informatique. L'engagement du groupe au titre de ce contrat jusqu'à son échéance représente 309 milliers d'euros.

N° contrat	Loyer prévisionne <1 ans	Loyer prévisionne 1 à 2 ans
20082829	132	177

6.26 Engagements reçus

Néant.

6.27 Passifs éventuels, litiges

Aucun litige non provisionné à la clôture 2009 ne répond à la définition des passifs éventuels au sens d'IAS 37.

6.28 Catégories d'actifs et de passifs financiers

Le Groupe a défini les principales natures d'actifs et de passifs financiers suivantes :

Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Titres de sociétés non consolidées		X				0	0
Dépôts et investissements à long terme			X			648	648
Autres actifs non courants			X				
Clients			X			15 541	15 541
Autres créances courantes			X			4 535	4 535
Placements à court terme	X						0
Banques	X					296	296
Total actifs financiers	0	0	0	0	0	21 020	21 020
Emprunts				X		274	274
Découverts bancaires et dettes factoring				X		10 003	10 003
Autres dettes financières à court terme				X		77	77
Dettes fournisseurs				X		2 760	2 760
Autres dettes courantes				X		16 955	16 955
Total passifs financiers	0	0	0	0	0	30 069	30 069

Au 31 décembre 2008, les actifs et passifs financiers se présentaient de la façon suivante :

Au 31 décembre (en milliers d'euros)	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Titres de sociétés non consolidées		X				7	7
Dépôts et investissements à long terme			X			626	626
Autres actifs non courants			X				
Clients			X			25 798	25 798
Autres créances courantes			X			2 248	2 248
Placements à court terme	X						0
Banques	X					404	404
Total actifs financiers	0	0	0	0	0	29 084	29 084
Emprunts				X		543	543
Dettes liées aux contrats de location-financement							
Autres dettes financières à long terme							
Autres dettes financières non courantes							
Découverts bancaires				X		16 725	16 725
Autres dettes financières à court terme				X		78	78
Dettes fournisseurs				X		2 420	2 420
Autres dettes courantes				X		17 089	17 089
Total passifs financiers	0	0	0	0	0	36 855	36 855

6.29 Risques de marché

6.29.1 Risques de change

Le Groupe facture l'ensemble de ses prestations en euros ; ses coûts sont également libellés en euros. La seule filiale étrangère du Groupe est la société Info design Suisse dont les activités sont en sommeil.

Le financement de cette entité est assuré par un prêt de la société ESR pour 2.4 M€. Cette dette est libellée en euro et à ce titre les différences de change concernant ce prêt intragroupe sont portées en capitaux propres.

6.29.2 Risque de taux

Plus de 99 % de la dette du groupe est à court terme et à taux variable. Compte tenu du faible encours de dettes à moyen terme, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place des produits dérivés de taux pour couvrir le risque de taux.

Le financement du groupe est assuré essentiellement par la cession de créances à un factor. Le coût de ce financement correspond à Euribor 3 mois plus une marge.

L'encours moyen de dette vis-à-vis du factor est de 11 253 K€ ; toute variation de +/- 1% en année pleine par rapport au niveau actuel de l'Euribor se traduirait par une charge ou un produit financier supplémentaire de 112 K€.

6.30 Risque de crédit

Les créances d'exploitation concernent principalement les créances clients.

Le groupe estime qu'il n'est pas exposé à un risque significatif compte tenu de la solvabilité de ses clients. En effet, l'essentiel de la facturation du groupe ESR est faite à destination de groupes de premier plan qui présentent un niveau de défaillance négligeable.

De plus, la politique de cession des créances commerciales auprès d'un factor oblige le groupe à respecter des procédures rigoureuses de sélection des clients.

6.31 Risque de liquidité

Le principal indicateur de liquidité suivi par la direction du groupe est le montant non utilisé des limites de crédits accordées au groupe sous diverses formes et les liquidités disponibles. Le tableau ci-après récapitule la situation d'accès à la liquidité du Groupe au 31 décembre 2009.

<i>En milliers d'euros</i>		En-cours	Limite	Disponible
Factor	Groupe		18 000	
	ESR	5 368		
	ESR TELECOMS	3 650		
	InfoDesign	285		
	Servitique	688		
		9 991	18 000	8 009
Emprunt	ESR - BNP	144	144	
	ESR - SG	130	130	
	ESR - BNP	274	274	0
Découvert		11	200	189
Total		10 276	18 474	8 198
Liquidités disponibles				

Les échéanciers de liquidité pour les passifs financiers sont présentés en note 6.13.

6.32 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Des difficultés de trésorerie sur les premiers mois de l'année 2010 ont conduit le groupe à solliciter de la part de l'administration un étalement de ses charges fiscales (TVA) et sociales (URSSAF) pour un montant total de 3 290 K€.

A la date d'arrêté des comptes, le groupe n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement proposé, lequel prévoit un remboursement sur 2010 de 548 K€, le solde étant à plus d'un an.

Par ailleurs, la société a au cours du mois de janvier soldé ses engagements (garantie d'actif passif) envers la société Alyotech.

Toutes les sommes dues étaient provisionnées au 31/12/2009. Cette opération a permis à ESR de lever la caution bancaire de 209 K€ sur le mois de janvier 2010.

6.33 Autres informations

6.33.1 Honoraires des commissaires aux comptes

	KPMG				TUILLET			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	106	87	58%	58%	75	63	100%	100%
Filiales intégrées globalement	70	63	42%	42%				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-Total	176	150	100%	100%	75	63	100%	100%
Audit								
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-Total								
Total	176	150	100%	100%	75	63	100%	100%



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Tuillet Audit

160, boulevard Haussmann
75008 Paris
France

ESR S.A.

2.2 Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009
ESR S.A.
2, rue de Paris - 92190 Meudon



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Tuillet Audit

160, boulevard Haussmann
75008 Paris
France

ESR S.A.

Siège social : 2, rue de Paris - 92190 Meudon

Capital social : € 243 727

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESR S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note 6.2.3 de l'annexe.

2 Justification des appréciations

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2009 (cf. note 6.2.3 de l'annexe). Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de perte de valeur du goodwill selon les modalités décrites dans les notes 6.2.12. et 6.7 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe donnait une information appropriée ;
- Les notes 6.2.25 et 6.21 de l'annexe exposent les modalités de reconnaissance des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.


Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 26 avril 2010

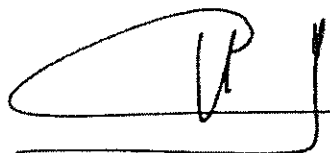
Paris, le 26 avril 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Tuillet Audit



Guillaume Livet
Associé



Michel Dupin
Associé



3- COMPTES SOCIAUX

EXERCICE 2009



3- COMPTES SOCIAUX

EXERCICE 2009

3. COMPTES SOCIAUX

3.1 BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

3.2 TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

3.3 RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

3.4 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.5 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.6 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL ET LE CONTROLE INTERNE

3.7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.8 MONTANT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.9 DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

3.10 PROJET DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE

3.11 ATTESTATION DU RESPONSABLE



3.1 COMPTES SOCIAUX
EXERCICE 2009

SOMMAIRE

ACTIF

PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

① BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ESR SA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 2 rue de Paris 92190 MEUDON Durée de l'exercice précédent * 12

Número SIRET* 34250441200095 Néant *

				Exercice N clos le. 31122009	N-1 31122008			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC					
		Frais d'établissement *	CX	CQ				
		Frais de développement *	AF	AG	703 878	702 237	1 641	38 271
		Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	8 045 382	1 111 500	6 933 882	3 901 382
		Fonds commercial (1)	AJ	AK				
		Autres immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO				
		Terrains	AP	AQ				
		Constructions	AR	AS	55 431	54 002	1 430	5 674
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	1 384 277	886 135	498 143	542 458
Autres immobilisations corporelles	AV	AW						
Immobilisations en cours	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	CS	CT					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	11 618 791	6 826 250	4 792 541	8 500 593	
	Autres participations	BB	BC	2 440 600	2 424 537	16 063	10 781	
	Créances rattachées à des participations	BD	BE	478 625		478 625	478 625	
	Autres titres immobilisés	BF	BG					
	Prêts	BH	BI	164 156		164 156	130 646	
Autres immobilisations financières *	BJ	BK	24 891 141	12 004 661	12 886 480	13 608 429		
TOTAL (II)								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM					
		Matières premières, approvisionnements	BN	BO				
		En cours de production de biens	BP	BQ				
		En cours de production de services	BR	BS				
		Produits intermédiaires et finis	BT	BU				
	CRÉANCES	Marchandises	BV	BW				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	10 745 664	64 356	10 681 308	6 898 426
		Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	CA	3 024 384		3 024 384	3 182 948
		Autres créances (3)	CB	CC				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE	135 651	24 750	110 901	78 500
DIVERS	Valeurs mobilières de placement 135 6 (dont actions propres:)	CF	CG	232 671		232 671	141 632	
	Disponibilités	CH	CI	449 980		449 980	516 884	
	Charges constatées d'avance (3) *	CJ	CK	14 588 350	89 107	14 499 243	10 818 391	
	TOTAL (III)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	39 479 491	12 093 767	27 385 724	24 426 820
Comptes de régularisation		CW						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CM						
Primes de remboursement des obligations (V)		CN						
Écarts de conversion actif * (VI)		CP			115 017			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Sage France - http://www.sage.fr

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		ESR SA		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	243 727		243 727	3 715 560
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,				6 062 322
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK			
	Réserve légale (3)				193 568
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ		225 488	225 488
	Report à nouveau			(2 170 351)	(8 717 549)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			1 886 181	(3 180 525)
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées *				
	TOTAL (I)			185 044	(1 701 137)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées					
TOTAL (II)					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			1 138 386	1 067 349
	Provisions pour charges			905 695	727 975
	TOTAL (III)			2 044 081	1 795 324
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			280 724	552 239
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI		77 195	65 704
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 872 658	3 489 406
	Dettes fiscales et sociales			12 030 433	8 418 664
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			7 709 862	11 708 182	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			185 725	98 438
	TOTAL (IV)			25 156 598	24 332 632
	Écarts de conversion passif *				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			27 385 724	24 426 820
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
		Écart de réévaluation libre			
		Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			23 100 725	23 714 690	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			6 443	9 213	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ESR SA		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF			
		FG	45 812 402	FH	FI	45 812 402	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	45 812 402	FK	FL	45 812 402	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	1 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	972 783		
	Autres produits (1) (11)			FQ	403 836		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	47 189 021	44 084 967	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	14 889 879	10 200 519	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 741 978	1 683 625	
	Salaires et traitements*			FY	22 566 929	22 975 953	
	Charges sociales (10)			FZ	9 329 186	9 515 351	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions }			GA	153 308	277 570
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		90 542
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	572 144	842 665
	Autres charges (12)			GE	189	3 595	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	49 253 614	45 589 820		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	(2 064 593)	(1 504 854)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	1 234 354	1 286 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	3 741 521	212 578	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	95 402	45 403	
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	15 695		
Total des produits financiers (V)			GP	5 086 972	1 543 981		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			QQ	650 202	2 766 378	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	330 696	1 148 675	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	30 729	90 227	
Total des charges financières (VI)			GU	1 011 627	4 005 279		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	4 075 345	(2 461 298)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	2 010 751	(3 966 151)		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise		ESR SA		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 060		92 326	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			8 925	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 060		101 251	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 469		53 460	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	126 161			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	134 631		53 460	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(124 570)		47 792	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			(737 835)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	52 286 053		45 730 199	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	50 399 872		48 910 724	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 886 181		(3 180 525)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	9 533		
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP	1 136		4 365
		- Crédit - bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1	67 328		70 902	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1.0 PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2009 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 27 385 724 euros.

Le résultat net comptable se traduit par un bénéfice de 1 886 181 euros.

2.0 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

▪ Réduction du capital

Au terme d'une Assemblée générale en date du 21 décembre 2009, la société ESR SA a décidé de réduire le capital social de 3 715 559,90 euros à 243 727,10 euros par résorption à due concurrence du report à nouveau déficitaire tel qu'il apparaît dans les comptes annuels de l'exercice 2008 dûment approuvé, et ce afin d'assainir la situation.

Cette réduction de capital a été réalisée par réduction de la valeur nominal des 4 874 542 actions qui de soixante seize centimes vingt deux d'euros (0,7622 €) est ramenée à cinq centimes d'euros (0,05 €). Concomitamment à l'opération, le compte « prime d'émission » a été imputé sur le compte « report à nouveau » d'une somme de 6 062 321,56 euros ainsi que le compte « réserve légale » qui a été imputé sur le compte « report à nouveau » d'une somme de 193 568,33 euros.

Les capitaux propres sont supérieurs, au 31 décembre 2009, à la moitié du capital social.

▪ Transmission universelle de patrimoine au profit de la société ESR

La société ESR Télécoms, détenue à 100 % par ESR SA, a fait l'objet d'une dissolution par transmission universelle de patrimoine au profit d'ESR SA en date du 31 décembre 2009. Cette TUP traduit la volonté du groupe de simplifier son organigramme juridique.

Cette opération a été réalisée en valeur comptable et a généré un boni de fusion de 3 739 K€ avant impôt, inscrit en résultat financier au 31 décembre 2009. Les flux de compte de résultat d'ESR Télécoms n'ont donc pas impacté le compte de résultat d'ESR SA sur l'exercice 2009 en dehors du boni de fusion.

Nous vous rappelons également qu'ESR Télécoms était dans le périmètre d'intégration fiscale d'ESR SA.

Sur l'exercice 2009, la société ESR Télécoms a réalisé un chiffre d'affaires annuel d'environ 30 millions d'euros.

3.0 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le code de commerce et le règlement n° 99-03 du Comité de Réglementation Comptable, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.
- Continuité de l'exploitation

▪ Continuité de l'exploitation

La société ESR SA est la société mère du groupe ESR (« le Groupe »).

La continuité d'exploitation de la société est liée à celle du Groupe dans son ensemble.

Le Groupe continue de financer ses besoins de trésorerie d'exploitation quasi-exclusivement par le factoring de ses créances clients.

Le volume de trésorerie mobilisable par ce moyen de financement est dépendant de la capacité du Groupe à générer du chiffre d'affaires auprès de clients agréés par le factor et à facturer rapidement ce chiffre d'affaires. Par ailleurs, le factor ne couvre le risque d'insolvabilité du client que dans la limite du plafond garanti et sous réserve que les créances ne soient pas contestées.

Le tassement du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe ces trois dernières années a limité ses possibilités de recours au factoring, pesant ainsi sur la trésorerie du Groupe qui reste tendue.

La crise économique actuelle qui touche à des degrés divers l'ensemble des acteurs économiques ajoute une difficulté supplémentaire, dans la mesure où elle affecte la capacité du Groupe à réaliser ses objectifs de croissance et d'amélioration des marges, et accroît le risque d'insolvabilité de certains de ses clients.

Les difficultés de trésorerie rencontrées par le groupe au second trimestre de l'exercice ont conduit les dirigeants à solliciter l'étalement du paiement de certaines dettes vis-à-vis des organismes de retraites et de prévoyance. Sur la dette de 904 K€ différée courant août, un montant de 301 K€ a été remboursé au cours du second semestre 2009, conformément à l'échéancier agréé. A la date de clôture des comptes, quatre échéances d'un montant de 151 K€ restaient à rembourser entre janvier et avril 2010.

Confrontée à un ralentissement de l'activité en fin d'exercice, la société ESR demandé, en début d'année 2010, l'étalement d'échéances de TVA et d'URSSAF pour un montant total de 3 290 K€. A la date d'arrêté des comptes, le Groupe n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement.

Sur la base du budget et des prévisions de trésorerie établis pour l'année 2010 à partir d'hypothèses jugées prudentes et réalistes, le Groupe devrait être en mesure de financer ses besoins de trésorerie des douze prochains mois. Toutefois, en raison des aléas inhérents à toute prévision, de surcroît dans un environnement économique dégradé, il existe une incertitude quant à la capacité du Groupe à faire face à ses échéances.

Principales méthodes utilisées :

- Immobilisations incorporelles et corporelles : elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de construction lorsqu'elles sont développées en interne.
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Titres de participations : Les titres de participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des participations est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité. ESR apprécie la valeur

d'utilité des titres de participation par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, ou bien en fonction de leur valeur probable de réalisation lorsque leur cession est envisagée.

- Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, la valeur d'inventaire étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'existence de procédures judiciaires ou contentieuses.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Indemnités de départ à la retraite : à leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Ces indemnités sont évaluées et comptabilisées en provisions pour risques et charges.

4.0 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN (chiffres exprimés en K€)

4.1 Bilan Actif

▪ Actif immobilisé

Immobilisations brutes

En K€	A l'ouverture	tup	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 605,3	4 144,0			8 749,3
Immobilisations corporelles	1 367,0	4,6	68,1		1 439,7
Immobilisations financières	17 720,8	-3 025,4	11,2	4,4	14 702,2
TOTAL	23 693,0	1 123,2	79,3	4,4	24 891,1

Les augmentations et les diminutions des immobilisations sont liées à la TUP de ESR Télécoms dans ESR SA. La diminution de 3 025 K€ correspond principalement à l'élimination des titres ESR Télécoms au titre de la TUP.

Amortissements et provisions sur immobilisations

En K€	A l'ouverture	tup	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	665,6	1 111,5	36,6		1 813,7
Immobilisations corporelles	818,7	4,6	120,2	3,4	940,1
Immobilisations financières	8 600,3	25,1	625,5		9 250,9
TOTAL	10 084,5	1 141,2	782,3	3,4	12 004,6

Immobilisations nettes

En K€	A l'ouverture	tup	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 939,7	3 032,5	-36,6		6 935,6
Immobilisations corporelles	548,3	0,0	-52,1	-3,4	499,6
Immobilisations financières	9 120,5	-3 050,5	-614,3	4,4	5 451,3
TOTAL	13 608,5	-18,0	-703,0	1,0	12 886,5

Détail par type d'immobilisations

▪ Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

En K€	A l'ouverture	tup	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement	0,0				0,0
Concessions et brevets	703,9				703,9
Autres immobilisations incorporelles	0,0				0,0
Fonds de commerce	3 901,4	4 144,0	0,0		8 045,4
TOTAL	4 605,3	4 144,0	0,0	0,0	8 749,3

Les immobilisations incorporelles sont composées de licences, de logiciels et de développements externes et internes réalisés dans le cadre de la mise en place du système d'information de la société (intranet et sites Internet).

Le coût de production des développements internes comprend les seuls coûts salariaux (salaires bruts et charges sociales afférentes), au prorata temporis, des personnes travaillant sur les phases de conception, de programmation et d'élaboration de la documentation technique des logiciels. Aucun coût indirect, ni dépenses liées à la formation ne sont intégrés dans le coût de production.

Le coût de production des développements externes est uniquement composé des coûts d'achat directs.

La rubrique « fonds de commerce » est constituée :

- par un fonds commercial lié au rachat de Master Sécurité pour 170,4 K€,
- par le transfert des contrats clients d'ESR Consulting S.A.S. avant TUP de la société avec ESR SA pour 300 K€,
- Par le mali technique relatif à la TUP de la société E SYS SAS en 2006 pour 3 431 K€.
- Par 4 144 K€ provenant de la TUP ESR Télécoms sont qui sont constitués pour l'essentiel par un apport partiel d'actif ESR sa relatif au client France Télécom pour 3 000 K€.

Amortissements

En K€	A l'ouverture	tup	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement					
Concessions, brevets	665,6		36,6		702,2
Autres immobilisations incorporelles		1 111,5			1 111,5
TOTAL	665,6	1 111,5	36,6	0,0	1 813,7

Modalités d'amortissement

Logiciels : linéaire 3 à 5 ans

Les logiciels sont amortis à compter de la date de leur mise en service effective sur la durée probable d'utilisation de ces logiciels.

▪ Immobilisations corporelles :

Valeurs brutes

En K€	A l'ouverture	tup	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matériel et outillage	55,4				55,4
Installation agencement	555,9				555,9
Matériel de transport	259,2				259,2
Mat. Bureau et Inf., Mobilier	488,9	4,6	68,2		561,7
Œuvres d' art	7,5				7,5
TOTAL	1 366,9	4,6	68,2	0,0	1 439,7

L'augmentation des valeurs brutes est liée à l'effet de la TUP ESR Télécoms.

Amortissements et provisions

En K€	A l'ouverture	tup	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matériel et outillage	49,8		4,2		54,0
Installation agencement	172,6		57,5		230,1
Matériel de transport	198,0		16,5		214,5
Mat. Bureau et inf., Mobilier	398,5	4,6	41,8	3,4	441,5
TOTAL	818,9	4,6	120,0	3,4	940,1

Modalités d'amortissement

Nature des biens immobilisés	Durée d'utilité	Mode
Matériel et Outillage	5 à 10 ans	linéaire
Installation agencements	5 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans	linéaire
Matériel de bureau et info	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	linéaire
Œuvres d'art	Non Amorti	

▪ Immobilisations financières

En K€	A l'ouverture	tup	Augmentation	Diminution	A la clôture
Participations	14 676,2	-3 057,6	0,0		11 618,6
Créances rattachées à des participations	2 435,3		5,3		2 440,6
Prêts et autres immob. Financières	609,2	32,4	5,7	4,4	642,9
TOTAL	17 720,8	-3 025,2	11,0	4,4	14 702,2

La diminution de 3 057,6 K€ dans la colonne TUP concerne essentiellement l'annulation des titres ESR Télécoms pour un montant de 3 082,9 K€ et compensé par la dépréciation des titres Phoenix Energy pour 25 K€.

○ Participations

Les mouvements de l'exercice concernent principalement la société ESR Télécoms qui a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine le 31 décembre 2009, en faveur de la société ESR SA.

○ Autres immobilisations financières

Les autres titres immobilisés et immobilisations financières sont essentiellement constitués de dépôt de garantie et de SICAV nanties.

Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

En K€	A l'ouverture	tup	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participations	6 175,6	25,3	625,3		6 826,2
Créances rattachées à des participations	2 424,5				2 424,5
TOTAL	8 600,1	25,3	625,3	0,0	9 250,7

Une dépréciation complémentaire des immobilisations financières a été constatée pour les titres de ESR Consulting (ex : LYNX TECHNOLOGIES) a été constatée en 2009 à hauteur de 625 K€ compte tenu du budget et des perspective attendues pour les années à venir.

La provision provenant de la TUP concerne les Titres Phénix Energy qui sont totalement provisionnés.

Liste des filiales et participations au 31 décembre 2009

en K€	Capital	autres capitaux propres	% capital détenu	valeur des titres détenus		Prêts consentis par la société	CA HT 2009	Résultat 2009	Dividendes
				Brute	Nette				
SAS INFODESIGN Siret 414 009 357 2, rue de Paris 92190 - MEUDON	128	-338	100%	1 683	0	0	2 016	4	0
ESR SWITZERLAND 109, chemin du Pont du centenaire CH-1228 Plan-les-ouates GENEVE	344 (500KFCH)	-2 914	100%	3 505	0	2 445	0	-6	0
SERVITIQUE Siret 349 291 708 2, rue de Paris 92190 - MEUDON	96	1 125	100%	4 429	4 429	0	8 665	-61	366
ESR CONSULTING EX :LYNX TECHNOLOGIES Siret 418 409 256 2, rue de Paris 92190 - MEUDON	100	-552	100%	1 977	363	0	1 136	-625	0

Montants concernant les entreprises liées

Hors montant provenant de la TUP ESR Télécoms.

En K€	Servitique	Infodesign	ESR Consulting	Infodesign Suisse
Créances rattachées à des participations				2 440,6
Clients	1 786,4	1 017,7	107,7	
Fournisseurs	-1 318,7	-406,1	-750,3	
Comptes courants	-3 047,4	-349,7	792,2	
Production vendue	1 778,8	919,5	156,6	
Produits financiers			1,5	
Autres achats	1 082,2	528,3	526,9	
Charges financières	40,2	1,5		

Etat des créances

En K€	Montant brut	A un an	A + un an
De l'actif immobilisé			
créances rattachées à des participations	2 440,6		2 440,6
autres immobilisations financières	164,1		164,1
De l'actif circulant			
créances clients	10 745,6	10 745,6	
autres créances	3 024,0	3 024,0	
charges constatées d'avance	449,9	449,9	
TOTAL	16 824,2	14 219,5	2 604,7

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan suivants :

K€	Montant
Clients et comptes rattachés (1)	3 355,9
Avoirs à recevoir	56,7
Autres créances	137,0
Disponibilités	
TOTAL	3 549,6

(1) dont 444,4 K€ de Hors Groupe.

- **Valeurs mobilières de placement**

Portefeuille titres :

Inventaire des valeurs mobilières de placement détenues par ESR à la clôture de l'exercice :

	31/12/2008	Variation	31/12/2009
Nombre de titres	92 354	-12 615	79 739
Valeurs en €	173 902	-38 247	135 655

En K€	Prix acquisition	Prix clôture	Valorisation clôture
Actions propres	1,70 €	1,39 €	110 901,00 €

Etat des provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement:

En K€	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Prov. Dépréciation des actions propres	95,4	24,7	95,4	24,7

- **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Elles ont été comptabilisées pour un montant de 449,9 K€.

4.2 Bilan passif

▪ Capitaux propres

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale (en €)	Capital social (en K€)
Titres en début d'exercice	4 874 542	0,05	243,72
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 874 542	0,05	243,72

Capitaux propres

En K€	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	3 715,6		3 471,9	243,7
Primes d'émission, de fusion	6 062,3		6 062,3	0,0
Réserve légale	193,5		193,5	0,0
Autres réserves	225,5			225,5
Report à nouveau	-8 717,5	-3 180,5	-9 727,7	-2 170,3
Résultat de l'exercice	-3 180,5	1 886,1	-3 180,5	1 886,1
TOTAL	-1 701,1	-1 294,4	-3 180,5	185,0

▪ Provisions pour risques et charges

En K€	A l'ouverture	tup	Dotations	Reprises		A la clôture
				utilisées	non utilisées	
Provisions pour risques	1 067,3	186,8	633,0	305,0	443,8	1 138,3
Provisions pour charges	727,9	197,0	62,6	77,0	4,9	905,6
TOTAL	1 795,2	383,8	695,6	382,0	448,7	2 043,9

Les provisions pour risques couvrent des risques de litiges salariaux identifiés à la clôture de l'exercice. Ces risques sont valorisés au regard des demandes et des affaires similaires. Les reprises constatées au cours de l'exercice couvrent des coûts supportés au cours de l'exercice ou des affaires non avenues sur l'exercice.

Les provisions pour risques sont composées de:

Risques prud'hommes	968,0
Risque sur garantie actif passif Alyotech	124,0
Risque divers	40,8
Risques sur les loyers des locaux Métropole 19	5,5
TOTAL	1 138,3

Les provisions pour charges correspondent aux provisions pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 691,6 K€ et à une provision pour comblement de passif de la société INFODESIGN Communications pour un montant de 214,1 K€.

▪ **Etat des dettes**

En K€	Montant total	A - 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
emprunts/établissement de crédit	280,7	280,7		
dettes financières diverses	77,1	77,1		
fournisseurs et comptes rattachés	4 872,6	4 872,6		
personnel et comptes rattachés	2 741,6	2 741,6		
dettes fiscales et sociales	9 288,6	9 288,6		
autres dettes	7 709,8	7 709,8		
produits constatés d'avance	185,7	185,7		
TOTAL	25 156,1	25 156,1	0,0	0,0

Les dettes auprès d'établissements de crédit sont uniquement composées d'emprunt auprès des établissements de crédit, la BNP et la SOCIETE GENERALE qui ont une échéance à moins d'un an.

Les autres dettes incluent principalement les comptes courants envers les sociétés du groupe ESR.

Les produits constatés d'avance sont constitués de prestations facturées à terme à échoir.

Charges à payer par postes du bilan:

En K€	Montant
emprunts/établissement de crédit	25,9
dettes financières diverses	0,0
fournisseurs (1)	3 262,0
avoirs à établir	174,9
dettes fiscales et sociales	5 055,0
autres dettes	0,0
TOTAL	8 517,8

(1) dont 787,1 K€ de Hors Groupe.

▪ **Accroissements et allègements de la dette future d'impôts**

En K€	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
<u>Prov. Non déductibles l'année de dotation :</u>		
Contribution sociale de solidarité en 2009	66,7	22,2
Participation des salariés		
Prov. Indemnité départ à la retraite	57,7	19,2
Total des déficits exploitation reportables	0,0	0,0
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	124,4	41,5

5.0 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

La société ESR Télécom a été tupée au 31 décembre 2009. De ce fait, les flux du compte de résultat de cette entité ne sont pas retranscrits dans le compte de résultat d'ESR SA pour l'exercice 2009 en dehors du boni de fusion comptabilisé en résultat financier.

▪ Informations relatives au chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques :

En K€	2009	%
Paris Ile de France	15 987,4	34,6
Régions	19 485,0	42,2
Refacturations internes	10 743,8	23,2
TOTAL	46 216,2	100,0

▪ Informations relatives au résultat financier

En K€	Produits financiers	Charges financières
Dividendes reçus	1 233,0	
Intérêts sur participations		
Divers produits ou charges financières	2,7	126,7
Boni de TUP	3 739,6	
Produits/cessions de valeurs mobilières	16,0	
Charges/cessions de valeurs mobilières		30,7
Intérêts comptes courants et comptes bancaires	0,0	203,7
Amortissements et dépréciations des titres	95,4	650,1
TOTAL	5 086,7	1 011,2

▪ Informations relatives au compte de résultat exceptionnel

Produits exceptionnels :	10,0 K€
Charges exceptionnelles :	134,6 K€
Résultat exceptionnel :	- 124,6 K€

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2009 est essentiellement constitué par :

Pénalités et amendes	-8,4
Remboursements salaires /mutuelle	10,0
Contôle fiscal VALEXA/ ALYOTEC	-85,3
Provisions diverses	-40,8
TOTAL	-124,5

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel :

En K€	Solde au 31.12.2009	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	2 010,7	- 670,2	
Résultat exceptionnel	-124,5	41,5	
Impôt (intégration fiscale)		628,7	
TOTAL	1 886,1	0,0	1 886,1

6.0 AUTRES INFORMATIONS

▪ **Effectif moyen 2009**

	ESR SA	ESR Télécoms	ESR après fusion
Effectif moyen	580	285	865
Dont hommes	497	250	747
Dont femmes	83	35	118

▪ **Droit Individuel à la Formation (DIF) :**

Le volume d'heures acquises au titre du DIF (ESR et ESR Télécoms) s'élève à 43 886,7 heures au 31.12.2009.

Le nombre d'heures utilisées en 2009 est de 2 876.

▪ **Rémunération des dirigeants :**

Le montant des rémunérations annuelles versées aux membres du Comité de Direction, intégrant les avantages en nature directs et indirects, s'élève pour l'année 2009 à 1 266 383.19 €.

Le comité de direction est constitué de 13 personnes dont le Président et le Directeur Général.

▪ **Indemnité de départ en retraite :**

Selon les réglementations et usages en vigueur dans chacun des pays concernés, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Lorsque ces avantages sont susceptibles de donner lieu à prestation future, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle. ESR S.A. fait appel à un actuair indépendant pour évaluer ces engagements.

Les provisions comptabilisées dans les comptes correspondent aux indemnités des départs à la retraite.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'année 2009 sont identiques à celles de l'année 2008 :

Taux d'actualisation	5.50 %
Taux d'augmentation salaires	2.00 %
Taux de turn-over median	20.00 %.

▪ **Engagements hors bilan:**

Créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturage non encaissées à la clôture : 10 084 K€ TTC.

▪ **Autres engagements : les nantissements et les cautions bancaires**

NANTISSEMENT DE TITRES

Date	Constituant	Titres Nantis	Créanciers	titres nantis	Sommes garanties
13/12/2005	ESR	Lynx Technologie	BNP	100 000	650 000 €
19/12/2005	ESR	Lynx Technologie	Société Générale	100 000	650 000 €

NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE

Date	Emprunteur	Fonds Nantis	Créanciers	Montant	Échéance
13/12/2005	ESR	ESR	BNP	780 000 €	13/12/2010
19/12/2005	ESR	ESR	Société Générale	650 000 €	19/12/2010

CAUTION BANCAIRE

Date/effet	Cautionné	Bénéficiaire	Caution	Montant	Échéance
21/11/2005	ESR	Seb immobilier invest	Société Générale	208 424,00 €	30/06/2015
10/09/2007	ESR	Alyotech	Palatine	200 000,00 €	31/12/2010
08/02/2004	ESR	Keter	BNP	69 000,00 €	08/02/2010

▪ **Immobilisations détenues en crédit-bail :**

- **Location du parc informatique**

Un nouveau contrat regroupant tous les anciens contrats a été signé pour l'année 2009 avec la société de location (ECS).

- **Les transferts de charges :**

Ce poste dans les produits d'exploitation (autres produits) représente 67 327,54 €.

Ce montant concerne des remboursements de salaires selon le détail ci-dessous :

- 72 398,45 €, remboursés par les organismes de formation (Fongécif ou Fafiec),
- 10 400,00 €, remboursés par la mutuelle GMC.
- 1 500,00 €, prime embauche
- <16 970,91 €> de provision formation

- **Informations relatives à l'intégration fiscale**

Depuis le 1^{er} janvier 2005, un groupe d'intégration fiscale a été constitué. Au 31 décembre 2005, faisaient partie de ce groupe la société ESR SA et la société ESR Télécoms. Au 31 décembre 2006, les sociétés SERVITIQUE et LYNX Technologie ont été intégrées à ce groupe.

CALCUL DE L'IMPOT GROUPE E.S.R AU 31.12.2009

LIBELLES	E S R	Servitique	ESR Consulting	TOTAL GROUPE
BENEFICE FISCAL	2 996 618	- 74 151	- 631 641	2 290 826
IMPOT 33.33 %	998 873			0.00
TOTAL	998 873	0.00	0.00	0.00

DEFICITS A REPORTER	8 225 363,00
---------------------	--------------

La rubrique « Impôts sur les bénéfices » est égal à 0 €.

En fait, aucun produit d'impôt n'a été dégagé chez ESR du fait des pertes de Servitique et/ou d'ESR Consulting.

7.0 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Des difficultés de trésorerie sur les premiers mois de l'année 2010 ont conduit la société à solliciter de la part de l'administration un étalement de ses charges fiscales (TVA) et sociales (URSSAF) pour un montant total de 3 290 723 euros.

A la date d'arrêté des comptes, la société n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement proposé, lequel prévoit un remboursement sur 2010 de 548 453 euros, le solde étant à plus d'un an.

Par ailleurs, la société a au cours du mois de janvier soldé ses engagements (garantie d'actif passif) envers la société Alyotech.

Toutes les sommes dues étaient provisionnées au 31/12/2009. Cette opération a permis à ESR de lever la caution bancaire de 209 K€ sur le mois de janvier 2010.

3.2 Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2009

en K€	Capital	autres capitaux propres	% capital détenu	valeur des titres détenus		Prêts consentis par la société	CA HT 2009	Résultat 2009	Dividendes
				Brute	Nette				
SAS INFODESIGN Siret 414 009 357 2, rue de Paris 92190 - MEUDON	128	-338	100%	1 683	0	0	2 016	4	0
ESR SWITZERLAND 109, chemin du Pont du centenaire CH-1228 Plan-les-ouates GENEVE	344 (500KFCH)	-2 914	100%	3 505	0	2 445	0	-6	0
SERVITIQUE Siret 349 291 708 2, rue de Paris 92190 - MEUDON	96	1 125	100%	4 429	4 429	0	8 665	-61	366
ESR CONSULTING EX :LYNX TECHNOLOGIES Siret 418 409 256 2, rue de Paris 92190 - MEUDON	100	-651	100%	1 977	363	0	1 136	-625	0

3.3 TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

EN K€	2005	2006	2007	2008	2009
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 656	3 716	3 716	3 716	243
Nombre des actions ordinaires existantes	4 796 315	4 796 315	4 874 542	4 874 542	4 874 542
Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligation					
Par exercice de droits de souscription	467 670	134 000	83 500	0	45 000
II. Opération et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	33 798	34 750	42 765	42 744	45 812
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-794	-7 538	-606	-889	2 481
Impôts sur les bénéfices	-638	-738	-1 151	-738	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	80	-7 182	228	-3 181	1 886
Résultat distribué	0	0	0	0	0
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	-0,16	-1,54	-0,12	0,18	0,5
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,02	-1,47	0,043	0,65	0,38
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	456	513	534	570	580
Montant de la masse salariale de l'exercice	17 498	21 920	20 128	21 680	22 567
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc ...)	7 899	8 962	8 711	9 409	9 288



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Tuillet Audit

160, boulevard Haussmann
75008 Paris
France

ESR S.A.

3.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009
ESR S.A.
2, rue de Paris - 92190 Meudon



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Tuillet Audit

160, boulevard Haussmann
75008 Paris
France

ESR S.A.

Siège social : 2, rue de Paris - 92190 Meudon
Capital social : €243 727

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESR S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note 3 de l'annexe.

2 Justification des appréciations

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2009 (cf. note 3 de l'annexe). Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes annuels. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

La note 3 de l'annexe expose la méthode retenue pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de cette méthode et nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

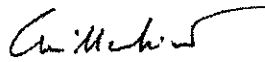
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 26 avril 2010

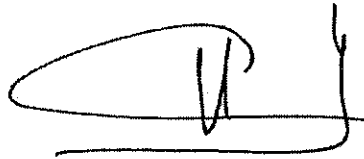
Paris, le 26 avril 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Tuillet Audit



Guillaume Livet
Associé



Michel Dupin
Associé



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Tuillet Audit

160, boulevard Haussman
75008 Paris
France

ESR S.A.

3.5 Rapport spécial des
commissaires aux comptes sur
les conventions et
engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009
ESR S.A.
2, rue de Paris - 92190 Meudon



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Tuillet Audit

160, boulevard Haussman
75008 Paris
France

ESR S.A.

Siège social : 2, rue de Paris - 92190 Meudon
Capital social : € 243 727

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions ou engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention de redevance groupe avec les sociétés Infodesign Communications S.A.S., Servitique Network Services S.A.S., ESR Télécoms S.A.S. et ESR Consulting S.A.S.

- Nature et objet :

Une convention de refacturation de prestations de services a été conclue entre votre société et les sociétés Infodesign Communications S.A.S., Servitique Network Services S.A.S., ESR Télécoms S.A.S. et ESR Consulting S.A.S. Ces services intègrent notamment l'utilisation du système informatique, l'établissement des bulletins de salaires, la gestion sociale, le contrôle de gestion, la direction générale et certaines charges de frais généraux.

En contrepartie, les sociétés Infodesign Communications S.A.S., Servitique Network Services S.A.S., ESR Télécoms S.A.S. et ESR Consulting S.A.S. versent à votre société une redevance correspondant à 5,14% de leur chiffre d'affaires externe HT.

• Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre société a facturé les montants suivants :

- €. 70 073 à Infodesign Communications S.A.S. ;
- €. 368 170 à Servitique Network Services S.A.S. ;
- €. 1 190 610 à ESR Télécoms S.A.S. ;
- €. 27 783 à ESR Consulting S.A.S.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris La Défense, le 26 avril 2010

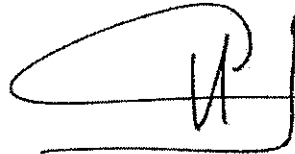
Paris, le 26 avril 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Tuillet Audit



Guillaume Livet
Associé



Michel Dupin
Associé

**3.6 RAPPORT DU PRESIDENT
SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET
D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL
ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE
MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE**

(Articles L. 225-37 et suivants du Code du Commerce)

Chers actionnaires,

Conformément à la Loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de Sécurité Financière qui fait désormais obligation au Président du Conseil d'Administration de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société, je vous présente le rapport établi à cet effet pour l'exercice 2008.

De leur côté, les Commissaires aux Comptes exposeront, dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

I. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Ces dispositions sont régies par les articles 17 à 19 des statuts de la société.

Article 17 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de vingt-quatre membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années, elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 80 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir simultanément à plus de huit conseils d'administration ou conseils de surveillance de Société anonyme ayant leur siège en France métropolitaine, sauf exception prévue par la loi.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action.

Les membres du Conseil d'Administration sont :

Président :

Jean-Guy BARBOTEAU

Nommé par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 07 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Le montant des rémunérations annuelles versées au Président de la société, intégrant les avantages en nature directs et indirects, s'élève pour l'année 2007 à 196 366, 80.

Administrateurs :

Anne-Marie NANCEY, épouse BARBOTEAU

Nommée par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 07 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Yvan CHAPELAIN

Nommé par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 07 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Les autres mandats et fonctions exercées par les membres du Conseil en dehors de la société sont présentés dans le rapport de gestion sur les comptes annuels 2008.

Aucune rémunération ou avantages n'ont été perçus, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats.

Article 18 – ORGANISATION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Le président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil peut le révoquer à tout moment.

Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Conseil peut également désigner un ou deux vice-présidents et un secrétaire qui peut être choisi en dehors des administrateurs et des actionnaires.

En cas d'absence du Président, la séance du Conseil est présidée par le vice-président le plus âgé. A défaut, le Conseil désigne, parmi ses membres, le président de séance.

Article 19 – DELIBERATION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son Président ou celle du tiers au moins de ses membres, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les convocations sont faites par tous moyens même verbalement.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Le directeur général peut également demander au président de convoquer le conseil sur un ordre du jour déterminé.

Le président est lié par les demandes qui lui sont adressées en vertu des trois alinéas précédents. En cas de carence du président, le groupe d'administrateurs ou le directeur général qui auront sollicité la convocation du conseil d'administration, seront compétents pour procéder eux-mêmes à la convocation du conseil et fixer l'ordre du jour.

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées dans des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés du président de séance et d'au moins un administrateur. En cas d'empêchement du président de séance, il est signé par deux administrateurs au moins.

Au cours de l'année 2008, le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises.

Séance du 10 janvier 2008

- Autorisation donnée au Président du Conseil d'Administration de déclarer la dissolution de la Société GMG TECHNOLOGIES S.A.
- Questions diverses.

Séance du 19 mars 2008

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et toutes décisions à prendre en vue de la préparation et de la convocation de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes dudit exercice ;
- Présentation et approbation des documents prévisionnels établis dans le cadre de la loi sur la prévention des difficultés des entreprises (loi 84-148 du 1^{er} mars 1984) ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- Questions diverses.

Séance du 18 août 2008

- Présentation et arrêté des comptes semestriels consolidés (1^{er} janvier au 30 juin 2008) ;
- Questions diverses.

II. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Conformément à l'article 117 de la loi 2003-706 du 1^{er} août 2003 complétant l'article L 225-37 du Code de Commerce et aux recommandations du Groupe, cette partie du rapport est descriptive et ne comporte pas d'évaluation. Il est précisé que le format et les développements du présent rapport pourront faire l'objet de modifications, lors de prochains exercices.

II-1. OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez ESR ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'Entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes de l'Entreprise ;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Selon la définition retenue par la CNCC, issue des normes internationales d'audit, ces procédures impliquent :

- le respect des politiques de gestion,
- la sauvegarde des actifs,
- la prévention et la détection des fraudes et erreurs,
- l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le système de contrôle interne comprend, au-delà des questions directement liées au système comptable :

- l'environnement général de contrôle interne, c'est-à-dire l'ensemble des comportements, degrés de sensibilisation et actions de la direction concernant le système de contrôle interne et son importance dans l'entité ;

- les procédures de contrôle, qui désignent les politiques et procédures définies par la direction afin d'atteindre les objectifs spécifiques de l'entité, complémentaires à l'environnement général de contrôle interne.

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

II-2. L'ORGANISATION DU CONTROLE INTERNE

Le groupe ESR a pris en compte la nécessité d'un dispositif de contrôle interne depuis 1998 ; le contrôle interne fait partie intégrante de la gouvernance du groupe ESR.

Les procédures de contrôle interne ont pour objectif de permettre à la Direction du groupe d'identifier et de maîtriser les risques inhérents à l'activité de l'entreprise.

Dès cette époque, il a été confié à la Direction Qualité et à la Direction Administrative et Financière du Groupe la responsabilité de veiller à la mise en place des règles et procédures garantissant le niveau de contrôle interne nécessaire dans les principaux processus identifiés comme tels par l'entreprise :

- Gestion des Ressources Humaines
- Politique Commerciale
- Formation
- Comptabilité
- Trésorerie
- Achats et Moyens Généraux
- Informatique
- Sécurité

Parallèlement, dans le cadre de leur mission générale, il a été demandé dès cette date aux Commissaires aux Comptes de communiquer à la Direction Générale dans un rapport spécifique, leurs recommandations portant sur l'amélioration du contrôle interne.

La responsabilité de la conception et de la mise en place d'un dispositif de contrôle appartient à la Direction Générale. La déclinaison, l'application et le suivi des procédures de contrôle sont de la responsabilité de la Direction Qualité et Direction Administrative et Financière, dans le cadre des délégations en place.

II-2.1. MOYENS MIS EN PLACE ACTUELLEMENT :

- Un système Qualité de référence a été élaboré et déployé en 1998 par la Direction Qualité dans toutes les unités du Groupe. Ce système de référence contient :
 - La description de la mission du Groupe et de ses valeurs
 - La description de l'organisation du groupe dans ses principes, sa stratégie et sa structure globale, et le rôle de chaque sous-ensemble, notamment les structures opérationnelles.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective dynamique : la certification ISO 9001 version 2000 pour toute l'entreprise ESR a été obtenue le 7 juillet 2006 et renouvelée le 16 novembre 2007. Cette orientation a été facilitée par l'acquisition en février 2005 des sociétés du groupe ESYS, certifié ISO (9002, puis 9001) depuis 1992 et reconnu pour avoir obtenu en 1998 le Prix Français de la Qualité et en 1999 le Prix Européen de la Qualité (EFQM).

- Site Intranet
Depuis 2001, des moyens spécifiques, sous la forme du site Intranet, ont été mis en place pour permettre à chaque responsable opérationnel d'accéder aisément au Système de Référence Qualité, aux suivis d'audits et aux actions menées dans le cadre de la politique de contrôle interne.
- Audit Qualité et Audit Interne
En plus de la Direction Qualité, la Société a décidé en mai 2003 de se doter d'une structure lui permettant de s'assurer que les risques résultant de l'activité de l'entreprise, les risques d'erreurs ou de fraudes, et plus particulièrement dans le domaine comptable et financier sont connus et maîtrisés.

Le système de contrôle mis en place en 2003 et étoffé en 2005 vise à réduire au maximum l'exposition aux risques ; il ne peut toutefois garantir de façon absolue la non survenance du risque. L'Audit Interne est rattaché hiérarchiquement au Directeur Administratif et Financier ; travaille en liaison avec la Direction Générale du Groupe, et en particulier avec la Direction Qualité qui organise trimestriellement au travers d'un Comité Qualité.

Le Comité Exécutif, composé des dirigeants des principales fonctions de la Société, traite tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la Société dans ses différents aspects opérationnels et financiers.

A côté de cette instance, le Comité Qualité est composé de six membres permanents : Le Directeur Général, le Responsable Administratif et Financier, les Directeurs des Opérations, le Directeur des Ressources Humaines et de la Qualité et le Responsable Qualité. La mission de ce Comité est de passer en revue les actions correctrices précédemment décidées et de s'assurer de leur mise en place effective. Ce Comité reçoit les responsables des domaines inclus dans le périmètre des contrôles ; leur demande des comptes sur leurs réalisations du trimestre écoulé et fixe les priorités pour le trimestre à venir.

Les comptes-rendus de ces comités sont établis par la Direction Qualité.

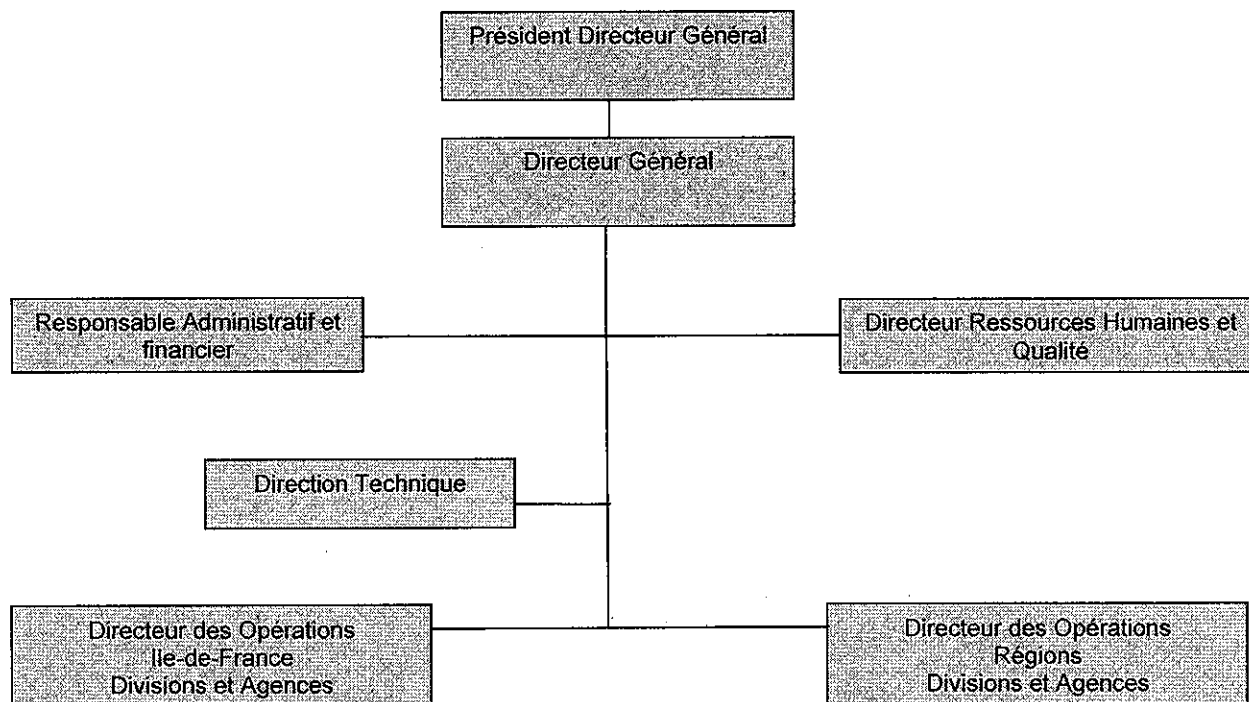
En 2006, un outil de gestion et de facturation a été mis en place. Cet outil (GIP-SSI) est un progiciel du marché, outil standard dédié aux SSI. Il doit permettre d'augmenter les contrôles et de sécuriser les informations saisies.

Fin 2006, les outils de pilotage ont été renforcés avec la mise en place de clôtures comptables mensuelles et de prévisions commerciales de chiffre d'affaires à 2 mois.

II-2.2.1. CONTROLE INTERNE DES SOCIETES DU GROUPE

Organisation générale

Le Groupe E.S.R. est organisé par Business Unit, qui sont des entités opérationnelles ayant compétence et autorité sur toutes les données relevant de leur périmètre d'activité.



II-2.2.2. CONTROLE INTERNE DE LA DIRECTION

Le Comité Exécutif

Ce comité, composé du Président Directeur Général, du Directeur Général et des Directeurs des Opérations a pour objectif de définir la stratégie du groupe E.S.R. en matière de développement commercial et de politique de recrutement et de communication.

Ce comité se réunit chaque mois afin de faire le suivi des actions engagées dans ces domaines.

Le Comité de Direction

Le Comité de Direction regroupe l'équipe de management « senior » de l'entreprise. Elle est composée des Directeurs d'agence et de filiales, du Responsable Administratif et Financier, du Directeur Technique et des Directeurs des Opérations. Placé sous la direction des Directeurs des Opérations, ce Comité est responsable de la mise en application de la stratégie et, en conséquence, prend les décisions majeures en termes d'organisation, de politique commerciale et de recrutement. Il se réunit en général une fois par mois.

II-2.2.3. CONTROLE INTERNE OPERATIONNEL

Les entités opérationnelles ou filiales :

Chaque entité a la responsabilité d'un budget annuel, suivi dans sa réalisation mois après mois. Les arrêtés mensuels sont établis et analysés par le contrôle de gestion. Ils sont ensuite présentés par chaque Direction d'entités à la Direction Générale lors de revues mensuelles ; chaque revue mensuelle fait l'objet d'un compte-rendu et d'actions à engager.

Les critères d'évaluation de la performance d'une agence sont la profitabilité, la croissance, la satisfaction client, la motivation des collaborateurs.

Les organisations participant au contrôle interne sont :

- Les entités opérationnelles (agences ou filiales) qui sont responsables de la mise en œuvre d'un contrôle interne aux normes du Groupe dans les unités qu'elles contrôlent. Cette mise en œuvre est confiée aux Directeurs de ces unités, sous l'autorité de la Direction des Opérations et de la Direction Financière.
- La Direction Financière dispose de contrôleurs de gestion. Ces contrôleurs appliquent sur le terrain les règles de contrôle interne, en liaison avec leurs collègues administratifs dans l'entité.
- Le siège du Groupe dispose de plusieurs services centraux qui traitent pour l'ensemble des entités opérationnelles les opérations les plus complexes ou les plus sensibles. Il s'agit :
 - Des opérations d'investissement
 - De la trésorerie à court terme
 - Du financement à moyen et long terme
 - De la gestion sociale et fiscale
 - Des communications financières ou commerciales
 - Des assurances
 - Des litiges et contentieux

II-2.2.4. CONTROLE INTERNE DES INFORMATIONS FINANCIERES

La Direction Administrative et Financière

Placée sous la responsabilité du Responsable Administratif et Financier, cette direction englobe les fonctions administratives, comptables et juridiques. Les fonctions de facturation sont centralisées et le suivi administratif des consultants est décentralisé au niveau de chaque agence. Ces informations sont consolidées en temps réel en comptabilité grâce à la mise en place d'un E.R.P. et par le développement d'un système d'information automatisé (Intranet). Les autres fonctions comptables et financières (trésorerie, comptabilité siège, consolidation), le contrôle de gestion et les services juridiques restent centralisés au siège de la société.

Elle assure également le suivi budgétaire et traite le reporting destiné à la Direction Générale. Un budget annuel est établi pour chaque agence et le suivi du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle est réalisé mensuellement. Chacun de ces budgets est ajusté lors de chaque arrêté comptable trimestriel, si un écart significatif le justifie.

Tous les mois le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les rapports des entités opérationnelles sont examinés lors d'une réunion mensuelle par la Direction Financière. Celle-ci présente à la Direction Générale une analyse mensuelle regroupée qui met l'accent sur l'évolution du chiffre d'affaires, des résultats et de la trésorerie.

La fonction communication financière est chargée de la diffusion en interne et à l'extérieur de la Société des informations concernant le Groupe .L'information financière est diffusée dans le strict respect des règles de fonctionnement des marchés et du principe d'égalité de traitement des investisseurs.

II-2.2.5. CONTROLES EXTERNES

Chaque année, à deux reprises lors de l'arrêté semestriel et l'arrêté annuel, les comptes sociaux de chaque entité juridique et les comptes consolidés sont audités par nos Commissaires aux Comptes.


Dans le cadre de leur mission, les Commissaires aux Comptes formulent des recommandations portant sur l'amélioration du contrôle interne de la société.

Ces recommandations font l'objet d'un rapport à la Direction du Groupe pour mise en application des recommandations formulées.

III. LIMITATIONS EVENTUELLES APORTEES AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Conformément aux dispositions de la loi NRE, la possibilité de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration de celles de Directeur Général a été introduite dans les statuts de la société lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 octobre 2003.

Le Conseil d'Administration d'ESR a jugé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à une telle dissociation, Monsieur Jean-Guy BARBOTEAU assumant les fonctions de Président Directeur Général sans aucune limitation de pouvoirs.



Jean-Guy BARBOTEAU
Président du Conseil d'Administration



KPMG Audit
1, cours Volmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Tuillet Audit

160, boulevard Haussmann
75008 Paris
France

ESR S.A.

**3.7 Rapport des commissaires
aux comptes
établi en application
de l'article L.225-235 du
Code de commerce,
sur le rapport du Président du
Conseil d'Administration
de la société ESR S.A.**

Exercice clos le 31 décembre 2009
ESR S.A.
2, rue de Paris - 92120 Meudon
Ce rapport contient 3 pages
Référence : GL-102-03



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Tuillet Audit

160, boulevard Haussmann
75008 Paris
France

ESR S.A.

Siège social : 2, rue de Paris - 92120 Meudon
Capital social : €243 727

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société ESR S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ESR S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

ESR S.A.
Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société ESR S.A.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 26 avril 2010

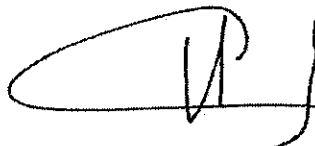
Paris, le 26 avril 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Tuillet Audit



Guillaume Livet
Associé



Michel Dupin
Associé

3.8 Honoraires des commissaires aux comptes (en K€)

	KPMG				TUILLET			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	106	87	58%	58%	75	63	100%	100%
Filiales intégrées globalement	70	63	42%	42%				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-Total	176	150	100%	100%	75	63	100%	100%
Audit								
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-Total								
Total	176	150	100%	100%	75	63	100%	100%

3.9 Document d'information annuel 2009

(établi en application de l'article 221-7 du règlement général de l'AMF)

Liste des informations publiées ou rendues publiques du 1er janvier 2009 au 30 avril 2010 en application de l'article L 451-1-1 du Code Monétaire et Financier et de l'article 221-7 du règlement général de l'AMF

COMMUNIQUES

Disponibles sur le site du Groupe www.esr.fr

Date de publication	Nature des informations
29/01/2009	Chiffre d'affaires de l'exercice 2008
05/02/2009	Calendrier financier pour 2009
22/04/2009	Résultats annuels 2008
29/04/2009	Information trimestrielle 1er trimestre 2009
29/07/2009	Chiffre d'affaires du 1er semestre 2009
10/08/2009	Résultats du 1er semestre 2009
30/09/2009	Constitution du pôle Conseil dénommé ESR Consulting
28/10/2009	Information trimestrielle 3ème trimestre 2009
02/12/2009	Opérations juridiques de TUP d'ESR Télécoms et de réduction de capital
22/12/2009	Réduction du nominal des actions d'ESR SA
27/01/2010	Chiffre d'affaires de l'exercice 2009
19/03/2010	Calendrier de publication pour 2010
14/04/2010	Résultats annuels 2009
19/04/2010	Nomination du Directeur de région sud-est

RAPPORTS FINANCIERS

Disponibles sur le site du Groupe www.esr.fr

Date de publication	Nature des informations
24/06/2009	Rapport annuel 2008
11/08/2009	Rapport d'activité semestriel 2009

PRESENTATION AUX JOURNALISTES ET ANALYSTES

Disponibles sur le site du Groupe www.esr.fr

Date de publication	Nature des informations
23/04/2009	Présentation des résultats 2008
15/04/2010	Présentation des résultats 2009

INFORMATIONS PUBLIEES AU BALO

Documents publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) et disponibles sur le site www.journal.officiel.gouv.fr

Date de publication	Nature des informations
04/12/2009	Avis de réunion valant convocation à l'AGE du 21 décembre 2009

INFORMATIONS DEPOSEES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Date de publication	Nature des informations
21/12/2009	Statuts mis à jour
16/02/2010	PV de l'AGE de réduction de capital du 21 décembre 2009
16/12/2009	Avis de dépôt des comptes annuels

3.10 PROJET DES RESOLUTIONS PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2009

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion préparé par le Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve, tels qu'ils ont été présentés les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2009 et faisant ressortir un bénéfice de 1 886 180,80 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus aux administrateurs de leur gestion et quitus aux commissaires aux comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe préparé par le Conseil d'administration, du bilan consolidé, du compte de profit et perte consolidé et de l'annexe ainsi que du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve dans toutes leurs parties les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009, et faisant ressortir une perte part du groupe de 2 090 milliers d'euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus aux administrateurs de leur gestion du groupe et aux commissaires aux comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Troisième résolution

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et s'élevant à 1 886 180,80 euros, au poste « Report à Nouveau ».

En cas d'adoption de cette proposition, le poste « Report à Nouveau » sera porté de - 2 170 351,33 euros à - 284 170,53 euros.

Quatrième résolution

Constatation de reconstitution des capitaux propres de ESR SA

L'Assemblée Générale constate que la société ESR SA a reconstitué ses capitaux propres.

Ceux-ci après le résultat de l'exercice s'élèvent à 185 144,21 euros pour un montant de capital social de 243 727,10 euros.

Cinquième résolution

Dépenses visées à l'article 39.4 du Code général des impôts

L'Assemblée Générale, sur rapport du Conseil d'administration, statuant en application de l'article 223 quater dudit code, approuve les dépenses visées à l'article 39.4 dudit code et rapportées au sein du rapport de gestion de la Société.

Sixième résolution

Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce et, statuant sur ce rapport, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Septième résolution

Renouvellement des mandats de commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale constate l'expiration du mandat de co-commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG Audit et de son suppléant Monsieur Frédéric QUELIN au terme de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de ne pas renouveler les mandats du cabinet KPMG et de Monsieur Frédéric QUELIN.

L'Assemblée Générale, décide de nommer pour six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire qui se réunira en 2016 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015, le cabinet ADG INTERNATIONAL SA (RCS Paris 334 768 686), sis 42 avenue Raymond Poincaré – 75 116 Paris, et représenté par Monsieur Serge FOURREAU, en tant que co-commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Michel JOLLY, sis 42 avenue Raymond Poincaré – 75 116 Paris, en tant que co-commissaire aux comptes suppléant.

Huitième résolution

Poursuite du contrat de liquidité

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, autorise la poursuite et la mise à jour du contrat de liquidité conclu avec la société INVEST SECURITIES.

Neuvième résolution

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité nécessaires.



3.11 ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Meudon,
Le 26 Avril 2010

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Guy BARBOTEAU', written over a horizontal line.

Jean-Guy BARBOTEAU
Président Directeur Général

ESR